

Maximilien LAROCHE [1937-2017]

Professeur retraité de littérature haïtienne et antillaise à l'Université Laval de Québec.
Docteur Honoris Causa de l'Université McMaster en Ontario.

(1963)

Haiti et sa littérature

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES

CHICOUTIMI, QUÉBEC

<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Un document produit en version numérique par **Xin DU**, bénévole, épouse de l'auteur. [Page web](#). Courriel: Xin DU : duxinquebec@hotmail.com.

à partir du texte de :

Maximilien LAROCHE

HAÏTI ET SA LITTÉRATURE

Montréal : Les Cahiers de l'A.G.E.U.M., no 5, 1963, 93 pp.

L'auteur nous a accordé le 19 août 2016 son autorisation de diffuser en libre accès à tous ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.



Courriels : Maximilien Laroche : maximilien.laroche@sympatico.ca
Xin DU, épouse de l'auteur et ayant droit : duxinquebec@hotmail.com.

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

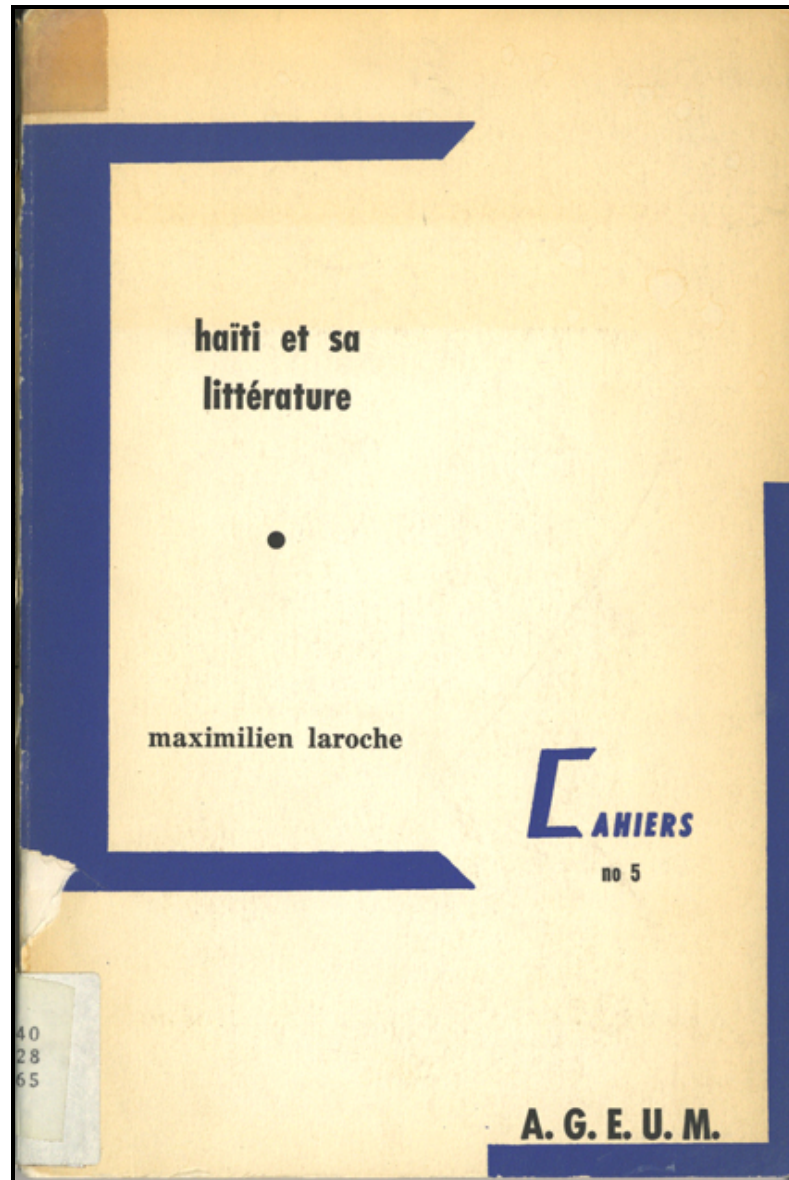
Édition numérique réalisée le 14 janvier 2019 à Chicoutimi, Québec.



Maximilien LAROCHE [1937-2017]

Professeur retraité de littérature haïtienne et antillaise à l'Université Laval de Québec.
Docteur Honoris Causa de l'Université McMaster en Ontario.

Haïti et sa littérature



Montréal : Les Cahiers de l'A.G.E.U.M., no 5, 1963, 93 pp.

Merci aux universitaires bénévoles regroupés en association sous le nom de:

**Réseau des jeunes bénévoles
des Classiques des sciences sociales
en Haïti.**

Un organisme communautaire œuvrant à la diffusion en libre accès du patrimoine intellectuel haïtien, animé par *Rency Inson Michel* et *Anderson Layann Pierre*.



Page Facebook :
<https://www.facebook.com/Réseau-des-jeunes-bénévoles-des-Classiques-de-sc-soc-en-Haïti-990201527728211/?fref=ts>



Courriels :

Rency Inson Michel : renцыin-son@gmail.com

Anderson Laymann Pierre : anderson-pierre59@gmail.com

Ci-contre : la photo de Rency Inson MICHEL.

Un grand merci à [Ricarson DORCÉ](#), directeur de la collection “[Études haïtiennes](#)”, pour nous avoir prêté son exemplaire de ce livre afin que nous puissions en produire une édition numérique en libre accès à tous dans Les Classiques des sciences sociales.



jean-marie tremblay, C.Q.,
sociologue, fondateur
Les Classiques des sciences sociales,
14 janvier 2019.

Ce texte est diffusé *en partenariat* avec [*L'Association science et bien commun*](#), présidée par Madame Florence Piron, professeure à l'Université Laval, et [*l'Université d'État d'Haïti*](#).



Merci à l'Association d'avoir permis la diffusion de ce livre dans Les Classiques des sciences sociales, grâce à la création de la collection : “*Études haïtiennes*”.

Jean-Marie Tremblay, C.Q.,
Sociologue, professeur associé, [UQAC](#)
fondateur et p.-d.g, [Les Classiques des sciences sociales](#)
14 janvier 2019.

Haïti et sa littérature
Quatrième de couverture

[Retour à la table des matières](#)

DANS LA MÊME COLLECTION

Les étudiants recommandent

Mémoire présenté à la Commission Royale d'Enquête sur l'Enseignement par l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal, juin 1962.

La littérature par elle-même

Gérard Bessette, Pierre de Grandpré, Jacques Ferron, André Langevin, André Laurendeau, Albert LeGrand, Jean Ménard, Jean-Guy Pilon, Gabrielle Roy, Yves Thériault, Paul Wyczynski.

Genèses

Poèmes de Paul Chamberland

La poétique du songe

Introduction à l'œuvre d'Anne Hébert par Guy Robert

Nouvelles

André Major, Jacques Brault, André Brochu

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[3]

Maximilien Laroche

Haïti et sa littérature

“C’est avec les yeux du cœur et un esprit de compréhension que j’ai observé les hommes et les choses d’Haïti.”

Jean-Charles Magnan

[4]

Ce volume, le cinquième de la collection Les Cahiers
a été publié à mille exemplaires

Copyright 1963 by A.G.E.U.M.

[5]

*À Mrs George Stolt
et à Louise Goyer*

[6]

[93]

Haïti et sa littérature
Table des matières

[Quatrième de couverture](#)

[Avertissement](#) [7]

I. [Le pays](#) [9]

II. [La situation économique et sociale](#) [25]

III. [Les habitants](#) [4]2

IV. [Panorama de la littérature haïtienne](#) [58]

V. [Littérature haïtienne et littérature canadienne-française](#) [85]

VI. [Bibliographie](#) [89]

VII. [Notes](#) [91]

[94]

[7]

Haïti et sa littérature.

AVERTISSEMENT

[Retour à la table des matières](#)

Ceci n'est qu'une présentation d'Haïti et de sa littérature. Quelques amis à l'Université m'ayant demandé, à la suite des articles que j'avais fait paraître dans "le Devoir", de leur en dire un peu plus long sur la littérature haïtienne, il m'a semblé que situer le cadre historique, économique, social et culturel dans lequel a pris naissance et évolué cette littérature aiderait à la connaître bien mieux qu'une étude critique plutôt abstraite. Mon intention d'ailleurs n'était nullement d'écrire une histoire littéraire. De plus le temps m'aurait manqué ; je n'ai pu consacrer à ce travail que les rares heures de loisir dont je disposais, cet été. Introduire le public canadien-français à notre littérature, lui faire connaître quelques-uns de nos meilleurs poètes ou romanciers, tel était mon propos. Et si le lecteur québécois, en refermant ce livre, pouvait être suffisamment intéressé aux écrivains d'Haïti pour aller à leurs œuvres même, je considérerais mon but atteint.

M. L., octobre 1962

[8]

[9]

Haïti et sa littérature

I.

LE PAYS

[Retour à la table des matières](#)

Le 6 décembre 1492, les caravelles de Colomb, après avoir touché Guanahani (îles Bahamas) et Cuba, jetaient l'ancre dans une baie riante qui fut dénommée en l'honneur du saint du jour : "Baie de St. Nicholas".

Haïti était découverte !

De cette date à aujourd'hui, bien d'autres événements remarquables se sont passés dans cette île, et ses habitants se sont tout particulièrement signalés par des faits qui retiendront toujours l'attention des hommes. Cependant pour nombre de gens, et même pour nos proches voisins de l'Amérique du Nord, Haïti demeure une inconnue. C'est donc à une découverte d'Haïti que je vous convie.

Encadrée par Cuba au nord, la Jamaïque à l'ouest et Porto-Rico à l'est, l'île d'Haïti se trouve à quelque 643 milles à peine au sud de Miami, à quatre heures de vol des côtes américaines. Si l'on songe aux énormes espaces canadiens, Port-au-Prince, la capitale d'Haïti, se

trouverait à tout prendre, plus proche de Montréal que Vancouver. La République d'Haïti occupe la partie occidentale de l'île, tandis que la partie orientale constitue la République dominicaine. L'île d'Haïti s'enorgueillit d'être, après Cuba, la seconde des grandes Antilles. Or il paraît que la seule province de Québec pourrait contenir une vingtaine d'îles de la taille d'Haïti ; je n'ose point continuer ces calculs quand je pense que la République d'Haïti avec ses 10,700 milles carrés n'occupe que le tiers de l'île d'Haïti.

Haïti est un mot indien qui signifie "terre haute". Les premiers habitants voulaient ainsi marquer le caractère extrêmement varié du relief de ce territoire qui, pour une superficie de 27,750 kilomètres carrés (10,700 milles carrés) compte plus de 20,000 kilomètres carrés de montagnes. Mais ce qui aurait pu constituer uniquement un inconvénient se révèle par certains côtés un avantage. Car si le climat qui est du type tropical est généralement doux (tout le long de l'année la température oscille entre 68 et 94 degrés Fahrenheit avec des brises de mer rafraîchissantes), on [10] a l'avantage aux heures les plus chaudes de la journée d'être à deux heures d'automobile de points d'où non seulement on a une vue panoramique de toute beauté mais où la température est déjà à 60 ou à 55 degrés. D'ailleurs, le climat n'est pas l'unique titre à l'avantage d'Haïti ; bien d'autres facteurs contribuent à faire de cette terre, un coin privilégié. Et puisque ce livre est avant tout une présentation d'Haïti à travers sa littérature, j'emprunterai à l'un des plus brillants écrivains haïtiens, Anténor Firmin, les lignes suivantes qui achèveront de vous dépeindre ce pays dénommé tour à tour "La Reine des Antilles" et "La Perle Noire" mais que ses habitants n'appellent plus désormais qu'"Haïti chérie" :

"Dans toutes les saisons, la chaleur est toujours tempérée par les brises du matin et du soir, favorisées par la position insulaire du pays..."

Une autre cause de rafraîchissement de l'air est la pureté du ciel des Antilles. Lorsque dans les journées estivales, la vapeur d'eau est absorbée par l'air atmosphérique et laisse pourtant le ciel sans nuage, les nuits sont merveilleusement belles. C'est alors que les astres brillent d'un éclat magique.

De cette beauté même de la nuit calme et sereine découle toujours la plus douce fraîcheur du matin...

Encore que le climat haïtien soit très ardent et que toutes les plantes tropicales y poussent avec une exubérance de sève qui fait de la flore d'Haïti une des plus luxuriantes du monde, on ne rencontre point dans l'île de ces forêts inextricables, qui deviennent un véritable obstacle pour la circulation des habitants. Le relief du sol, divisé en groupe de monticules en lignes parallèles ou obliques avec des altitudes différentes, fait que la végétation du pays est plus variée sur un espace de vingt kilomètres qu'il n'en est d'ordinaire pour des étendues considérables dans les vastes continents au sol plus uni et à niveau continu...

Si du règne végétal on passe au règne animal, on trouve que la faune d'Haïti est aussi riche que la flore...

Le petit gibier foisonne dans l'île. Les espèces [11] ornithologiques y sont aussi nombreuses que remarquables. Les bois sont, par endroit et à certaines époques de l'année littéralement couverts de ramiers grands et petits, de tourterelles, de perdrix, d'ortolans, de sarcelles et de pintades, qui parsèment les sentiers montagneux et se rencontrent même dans la plaine...

Pour ce qui concerne les crustacés, les mollusques et les poissons, la position de l'île, les profondeurs des mers qui l'entourent et les courants sous-marins, sur le passage desquels elle se trouve en face du golfe du Mexique, tout indique combien sa faune marine doit être riche en espèces et la pêche facile dans ses eaux territoriales.

Remarquons qu'à côté de tous ces animaux utiles, on ne rencontre en Haïti aucun carnassier, aucun insecte vraiment dangereux, — la piqûre des araignées-crabes, des scorpions et des “mille-pieds” n'étant d'aucune gravité. Point de reptile au venin meurtrier, tel que le trigonocéphale qui n'infeste, dans les Antilles, que la Martinique et Sainte-Lucie...”¹

Voilà en vérité, un exposé scientifique qui éclairera définitivement les esprits méthodiques, avides de précisions, mais qui donnera difficilement une idée de la ferveur lyrique et de l'émotion avec lesquelles les écrivains haïtiens parlent généralement de leur pays.

¹ Anténor Firmin, *M. Roosevelt, Président des États-Unis*, passage cité dans Dantès Bellegarde, *Écrivains Haïtiens*, Port-au-Prince, Éditions Henri Deschamps, p. 133-136.

Ainsi c'est avec enthousiasme que Demesvar Delorme prend prétexte d'un vers de la chanson de Mignon pour clamer son amour pour Haïti :

“Connais-tu le pays où fleurit l'oranger ?

“Oui, aurais-je répondu à Goethe ; mais je connais mieux que cela : je connais une terre que vous ne connaissez pas, une terre sans brigands, une terre aux sites accidentés, aux montagnes bleuisant ossianesquement dans le lointain, aux sources vives et jaillissantes, aux anses endormies, aux frondaisons féériques, aux parfums enivrants, aux ambrosies rustiques, aux nectars partout ailleurs inconnus, aux îles toutes remplies [12] de richesses végétales et minérales ; un pays hospitalier, accueillant l'étranger avec fraternité, un pays à la puissance latente, qui n'attend qu'un viril vouloir de ses enfants, fils de héros, pour se distinguer dans le monde. Connais-tu ce pays ? Un pays qui s'est fait libre et qui tient à se toujours maintenir libre et indépendant ?”²

Bien entendu, en ce domaine, la palme revient aux poètes. Ils ont chanté sur tous les tons la douceur du climat d'Haïti :

(“J'habite l'île d'émeraude
Où règne un éternel printemps,
Où le cœur a toujours vingt ans
Et près de lui, l'amour qui rôde”.)
Dominique Hippolyte.

ses paysages :

(“Mais sur ces monts aussi dorment des paysages
dans les chansons de l'aube et la splendeur des nuits :
ils ont l'invité douce et calme des visages
qui se penchent émus sur le cœur plein d'ennuis”.)
Regnor Bernard.

² Demesvar Delorme, *Les Petits, la Hollande*. (Bruxelles, 1898) p. 233-234, passage reproduit dans Auguste Viatte, *Histoire Littéraire de l'Amérique Française*. PUF, Paris, p. 185.

ses soirs “sucrés comme un gâteau de miel” :

(“Les soirs poudrés de rose et riant sous leurs voiles
— l’air gaspille un parfum de menthe et de sureaux —
promènent sur les bois des mantilles d’étoiles
et titubent de grâce au déclin des côteaux...”)
Regnor Bernard.

ses nuits créoles :

(“Nous avons à décembre des nuits créoles
qui sont des féeries bleues et d’or
au dôme d’un ciel tout en diamants”)
Frank Fouché.

la luxuriance de sa végétation et le chatolement des flots qui baignent ses plages sur lesquelles “des palmes enivrées de fraîcheur avec majesté dodelinent leur fière indolence”.

[13]

Parmi tous ces poètes, Franck Fouché est incontestablement celui qui a su trouver l’expression la plus éblouissante pour chanter “Notre Pays”. Il a écrit un poème qui est un diamant rutilant, car dans chaque vers, dans chaque image, il a condensé avec un rare bonheur tout ce qu’éveille, dans le coeur de chaque haïtien, ce seul mot : Haïti. Voici le début de ce poème :

NOTRE PAYS

Nous avons ce pays de rêve
né du coeur bleu de tes désirs, ô Poète,
un pays de soleil éblouissant
éclos aux cratères de notre éternel été
et qui fait les jardins défaillir
de trop de parfums
et les fleurs mourir de trop de lumière.
Nous avons un pays où le crépuscule
est le madras versicolore de nos naïves
mais troublantes payses, crépuscule de roucou,

ou mordoré comme nos mornes
dans l'apothéose des aurores tropicales.
Nous avons aussi des clairs de lune
merveilleusement bleus ou roses
et qui n'appartiennent
qu'à notre ciel.³

Haïti, terre de montagnes couronnées de brumes, de vallées verdoyantes et de plaines ensoleillées ; terre de cascades, d'eaux vives et de sources fraîches, pays où la légende donne des ailes de rêve à la réalité, et où la vie même dans ses pires cruautés est mâtinée de poésie.

Haïti, c'est tout cela pour les haïtiens et autre chose encore. Car pour comprendre l'amour que l'haïtien voue à son pays, il faut savoir que ces vallées, ces mornes, ces eaux et ces forêts, cette terre enfin, l'haïtien l'aime pour elle-même. Mais aussi il se sent uni à elle par un lien charnel. Elle a été le théâtre d'une des plus prodigieuses aventures qu'ait connues l'humanité. Une aventure qui est un titre de gloire non seulement pour les haïtiens et tous les nègres de la terre mais pour l'homme en général, car elle prouve que ce n'est pas un vain mot que de parler de l'éminente dignité de l'espèce humaine.

En d'autres mots, il faut connaître l'histoire d'Haïti.

[14]

Quand Christophe-Colomb découvrit Haïti, l'île était peuplée de Peaux-Rouges. Cependant même si certains anthropologues ont cru retrouver chez des éléments isolés de la population actuelle des traces de sang indien, l'on peut difficilement dire qu'il y a une filiation directe entre les anciens habitants de l'île et les haïtiens d'aujourd'hui. Le pays était divisé en cinq royaumes ou caciquats et les habitants formaient une société pacifique ordonnée selon le mode patriarcal. La pêche, la chasse et l'agriculture étaient leurs principales activités. Leur religion était un ensemble de croyances naïves et poétiques et la vie avant la venue des espagnols avait tous les charmes d'une idylle.

Ces gens simples et bons accueillirent à bras ouverts les découvreurs et l'on raconte que le cacique Guacanagaric pleura à chaudes

³ Franck Fouché, *Notre Pays*.

larmes quand la Santa-Maria, l'une des caravelles de Colomb, fit naufrage près des côtes de son royaume. Cependant en moins d'un quart de siècle, par les travaux forcés et les massacres de tout genre, les espagnols avaient presque complètement détruit la population indienne. Il restait à peine une centaine de survivants qui se cachaient dans les bois pour échapper à la mort. La découverte de l'Amérique n'ayant été en définitive qu'une entreprise mercantile et les conquistadores n'ayant jamais eu d'autre souci que de s'enrichir, ils avaient forcé les indiens à travailler pour eux dans les mines d'or et, à l'épuisement de ces mines, les avaient obligés à cultiver la terre à leur profit. Les malheureux, peu accoutumés à d'aussi rudes travaux, moururent comme des mouches. Ceci ne parut d'ailleurs point contenter les espagnols qui, pris d'une véritable folie de meurtres, organisaient, sous forme de spectacles et de réjouissances, des tueries monstres d'indiens.

Contre l'oppresser étranger se dressa le cacique Caonabo, le seigneur de la Maison d'or. Intrépide, et farouchement déterminé à venger sa race, ses efforts se révélèrent pourtant vains car aux chevaux, aux fusils, aux épées et aux chiens féroces, les indiens ne pouvaient opposer que leurs poitrines nues, des pierres, des flèches et des bâtons. Caonabo fut fait prisonnier par trahison et périt dans le naufrage du bateau qui l'amenait en Espagne. Son épouse, la reine Anacaona, la Fleur d'or, qui était aussi célèbre pour sa beauté que pour son génie de poétesse, n'échappa pas au sort cruel des siens. Par la ruse et la perfidie, les espagnols s'emparèrent d'elle et après avoir fait périr [15] toute la noblesse du Xaragua, son royaume, ils la brûlèrent vive.

Le seul crime de ces malheureux indiens avait été d'accueillir les espagnols avec trop de confiance.

L'effrayante hécatombe qu'ils commettaient poussèrent les conquistadores, dès 1505, à faire venir d'Afrique des nègres pour remplacer les bras manquants. Ainsi, face à cette race en voie d'extinction, les Africains prenaient la relève de la douleur. Les haïtiens ont été assez marqués par ce contact entre Africains et Indiens pour qu'on relève aujourd'hui des vestiges de la civilisation indienne aussi bien dans la technique de construction des maisons que dans la préparation de certaines boissons, de quelques plats nationaux ou dans les rites de la religion populaire, le vodou. Surtout s'est conservé chez le peuple haïtien le sentiment d'être à jamais lié à ces aborigènes par une communauté de souffrance et une fraternité dans le martyre. Et de ce mar-

tyre, la reine Anacaona, la Fleur d'or, demeure le symbole le plus douloureux, elle qui, par ses chants et par ses danses, redonnait au monde sa beauté originelle et à la vie une allure de rêve :

“Quand Anacaona dansait, elle recréait l'arcane mystérieuse de la joie, toutes les cadences du sourire, les spirales et les arabesques de la gelée vivante au long des printemps. Quand la Reine chantait le grand areyto des Papillons Noirs ou l'oiseau lumineux du plaisir, quand la Fleur d'Or poétisait et disant le grand récitatif du bonheur, la Caraïbe entière se sculptait de silence, le jour arrêtait sa marche et la nuit venait écouter, songeuse et immobile...⁴

Jacques-S. Alexis a consacré dans *Romancero aux Etoiles*, l'un de ses plus beaux contes, “le Dit de la Fleur d'Or”, à la Reine Anacaona. Dans un style d'une luxuriance inouïe, un style qui vous éblouit puis vous étourdit tant les images en feux d'artifices ininterrompus se pressent, s'accumulent et se succèdent, il a chanté la beauté de cette princesse indienne. Mais celui qui a encore montré le plus combien les haïtiens sentent leur cette reine martyre, c'est Jean F. Brierre. Son poème “Tambours”, où les réminiscences indiennes se mêlent aux souvenirs africains, est une vision grandiose, à travers laquelle la conscience haïtienne [16] nous apparaît comme tissée de traditions africaines et de nostalgie indienne. En voici la dernière strophe :

“Vous avez vu tomber l'indien
sous les crocs des chiens féroces
Et lorsque l'on hissa le corps royal et rouge
de notre douce Reine indiciblement belle,
la chantante,
la fée,
la madone indienne,
la palpitante,
le rythme le plus doux inscrit le long d'un corps,
la langoureuse Anacaona,
Vous étiez trois témoins à vous sentir meurtris :
la lune qu'avait chantée la samba

⁴ Jacques-Stephen Alexis. *Romancero aux étoiles*. Contes, nrf, Gallimard, Paris 1960, p. 160.

et qui s'est senti mourir dans ses yeux
la lune, page cuivrée
attendant le poème indien de son amour,
la croix...
et vous, grands exilés, invincibles rebelles,
superbes insoumis torturés par les siècles
parce que vous glissiez parmi les mots des élégies
et des concerts du soir, vos détonations.
Et la grande ombre tragique
s'étant couchée en vous comme dans un cercueil,
vous sanglotez encore comme au pied d'un cadavre.”⁵

Auguste Viatte a pu dire de Dominique Hippolyte et de Frédéric Burr-Reynaud, auteurs d'un drame intitulé *Anacaona* qu'ils retombaient dans des sujets nationaux stéréotypés. Je crois que, dans cette permanence même du thème indien, et je dirais même plus : du thème Anacaona, dans la littérature d'Haïti, l'on peut voir quel lien de tendresse unit les haïtiens à ces premiers habitants de l'île.

“Nous sommes tous fils de la Fleur d'Or.

(J.S. Alexis)

Les nègres remplaçaient donc les indiens. Puis les espagnols ne trouvant plus d'or dans les îles abandonnèrent la partie occidentale d'Haïti. Les français prirent leur place et Haïti qui avait été baptisée Hispaniola par Christophe Colomb devint Saint-Domingue sous les nouveaux maîtres. Bien des choses changèrent mais la pratique de l'esclavage demeura. En [17] effet les français poursuivirent la politique de leurs prédécesseurs espagnols. Même, ils l'intensifièrent et la perfectionnèrent. À un moment, on reçut à Saint-Domingue jusqu'à trente mille nègres par an. Pendant plus de trois siècles, l'esclavage s'étala dans toute sa hideur. Je crois qu'il est difficile à un homme du vingtième siècle de se faire une idée même approximative de la condition des Africains sous le régime colonial de Saint-Domingue. La situation des Juifs sous le régime hitlérien n'en peut donner qu'une bien faible idée. En effet, l'on peut considérer que, pour les juifs, il y avait quelques lueurs d'espoir : le monde libre réprouvait et combattait la

⁵ Jean F. Brierre. *Tambours*.

barbarie nazie. Mais pour les nègres, c'était une nuit sans issue. L'esclavage avec ses travaux forcés, ses tortures, ses massacres, était un état de fait universellement accepté, approuvé et autorisé. D'ailleurs il suffira de penser à l'Afrique du sud, à l'Angola, à la Rhodésie... et j'en passe, pour se rendre compte que, même à l'heure actuelle, la libération des nègres est encore à faire. Comment, dès lors, s'étonner que la conscience de race soit toujours présente à travers la littérature haïtienne ? Les haïtiens qui sont les descendants de ces esclaves africains n'auraient pu oublier les humiliations et les souffrances par lesquelles leurs pères ont passé et que leurs frères subissent jusqu'à maintenant.

Il y eut bien des cas de révolte isolés et de nombreux esclaves s'enfuirent dans les montagnes. Mais grâce à un impitoyable système de répressions, grâce à des massacres, à des tortures et à des exécutions publiques, les colons français purent maintenir leur système d'oppression et Saint-Domingue connut une telle prospérité que bientôt, "le grand planteur de Saint-Domingue jouit... dans toute l'Europe d'une réputation de faste, d'opulence et de splendeur qu'on a peine à concevoir et plus encore à s'expliquer aujourd'hui." Une réputation qui faisait pâlir les courtisans de Versailles.

La révolution de 1789 fut l'étincelle qui mit le feu aux poudres. Depuis longtemps, la révolte grondait dans les cœurs. Elle éclata à la faveur du bouleversement révolutionnaire français. Dès 1522, Haïti avait connu des révoltes d'esclaves, et, de cette date à août 1792, malgré les punitions que l'imagination en délire des colons inventait pour effrayer les noirs (supplice de la roue, amputation de membres, autodafé ... etc.), le nombre d'esclaves fugitifs n'avait cessé de grossir dans les montagnes et les bois. Certains de leurs chefs, comme Mackandal, avaient même formé l'audacieux [18] projet de soulever la colonie et de jeter les blancs à la mer. Mais jusque là, l'appareil de répression coloniale avait pu endiguer la marée montante. Dans la soirée du 14 août 1791, les esclaves du Nord se réunirent pour un dernier conciliabule au Bois-Caïman, dans la plaine du Cap-Haïtien. Sous un ciel d'orage et au milieu des grondements du tonnerre, il se tint une cérémonie impressionnante au cours de laquelle les noirs renouvelèrent leur détermination farouche de vivre libres ou de mourir. Et la révolte éclata. On raconte que l'ampleur des incendies fut telle, qu'on en aperçut les reflets jusqu'aux Bermudes. Ce fut une lutte titanique

qui vit s'affronter des nègres hier encore plongés dans les ténèbres de l'esclavage, ignorant tout de l'art de la guerre, et des troupes françaises aguerries. Mais la tragédie indienne ne se répéta point. Car pour combattre, les nègres prirent des armes à leurs anciens maîtres, et en livrant bataille à ceux-ci ils apprirent à les battre. L'on vit le spectacle de ces troupes napoléoniennes qui avaient promené victorieusement les couleurs françaises des pyramides au Kremlin et qui avaient fait trembler l'Europe sous leurs bottes, mordre ignominieusement la poussière à Saint-Domingue en face d'une poignée d'esclaves pour qui la volonté de vivre libres tenait lieu de science militaire. Sans doute le facteur décisif de la lutte fut la détermination de tout un peuple d'en finir avec l'esclavage. Mais nos Pères eurent la chance d'avoir pour les conduire une pléiade d'hommes comme on en voit peu souvent dans l'histoire. Car l'un des faits les plus extraordinaires de cette époque pourtant riche en faits extraordinaires fut l'apparition, au milieu des esclaves nègres, de génies comme Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines et Henri Christophe.

Toussaint Louverture est sans conteste le plus remarquable de tous. Des écrivains de toutes les races et de tous les pays ont reconnu sa valeur. Lamartine a dit de lui : "Cet homme est une nation". Wendell Philipps a prononcé un discours, qui est considéré comme la plus belle page d'éloquence de la littérature américaine. Chateaubriand a dit que Napoléon n'a fait que singer Louverture dans ses adieux à Fontainebleau. John Greenlaf Whittier, William Wordsworth, Walt Whitman, Pablo Neruda, Aimé Césaire et combien d'autres encore lui ont consacré des poèmes enthousiastes. Et en vérité on demeure sidéré à la pensée que cet homme, qui s'appelait lui-même "le premier des Noirs" et qui a vécu 52 ans, était encore esclave à 40 ans, qu'il a paru sur la scène de Saint-Domingue [19] pour se révéler un chef d'état avisé, un diplomate retors, un chef militaire hors pair et un administrateur émérite ; qu'il n'a passé par aucune école, mais qu'il a défait tour à tour les troupes britanniques, françaises et espagnoles, conclu des traités avec les États-Unis et l'Angleterre, unifié et administré l'île d'Haïti à qui il donna même un regain de prospérité.

De Dessalines, dont Morisseau-Leroy a dit qu'il était le "bras de Dieu" vengeant les crimes commis contre la race noire, et d'Henri Christophe, le bâtisseur de la Citadelle Laferrière, on pourrait parler longuement. Mais s'il fallait parcourir la galerie de nos héros, c'est

par milliers que se chiffraient tous ceux qui méritent de retenir l'attention. Car du plus humble soldat de la guerre de l'indépendance au général couvert de gloire, nos aïeux ont fait preuve d'un héroïsme et consenti des sacrifices tels qu'ils se sont haussés à la hauteur de véritables demi-dieux. La fierté d'appartenir à la race de ces hommes, et surtout le sentiment que la lutte commencée en 1792 n'est pas terminée, donnera à nos écrivains la sensation d'être toujours mobilisés pour la défense de la race et notre littérature sera ainsi marquée d'un caractère nettement révolutionnaire.

Malgré leur détermination et le génie de leurs chefs, les noirs n'eurent pas gain de cause facilement. Pendant 12 ans, ils durent livrer une guerre sans merci à un adversaire cruel et impitoyable. Ces moments de notre histoire sont jalonnés de faits d'armes comme la Crête à Pierrot, et Vertières, dont nous, haïtiens, sommes aussi fiers qu'un russe peut l'être de Stalingrad.

Pour conquérir leur indépendance, nos pères opérèrent des prodiges de valeur dont nous sommes encore éblouis aujourd'hui. L'on comprend donc que ces faits historiques aient été à l'origine de poèmes, de drames et de discours tellement nombreux et d'un courant patriotique si persistant qu'Auguste Viatte, dans son *Histoire Littéraire de l'Amérique française*, a pu dire de certains thèmes qu'ils étaient des sujets nationaux stéréotypés. Et c'est un fait que cette partie de notre histoire a donné lieu à tant de morceaux pompeux où la grandiloquence et les sentiments outrés se donnent libre cours que le sujet en est quelque peu galvaudé. Aussi dans un poème créole, frémissant d'indignation, Morisseau-Leroy s'écrie :

“M'pas besoin palé pou drapeau-a !
Pas besoin palé pou l'Arcahaie
Pou Gonaives !

[20]

Yo di ça déjà
Et qui moune qu'ap tendé ça encore
N'a connin si 1804
N'a connin si l'Arcahaie
N'a connin si la Crête-à-Pierrot
N'a connin si Vertières
Dessalines té fait tout ça
Pou tit nèg ecri poème

Pou Minisse fait discou.”⁶

Cependant, au-dessus de ces innombrables productions inspirées par notre histoire et où si souvent l’on se gargarise de clichés et de lieux communs, se détache le “1804” de Joseph Renaud. Dans les vers de ce long poème plein d’images d’une rare beauté semble circuler, comme dirait Franck Fouché, “martiale et chaude, l’épopée en feu”. Non seulement l’auteur nous fait revivre avec une puissance d’évocation incomparable les faits d’armes de nos aïeux mais il nous replace dans l’atmosphère de l’époque. D’ailleurs il s’échauffe lui-même et, emporté par son inspiration, il devient par delà le temps participant de ces luttes gigantesques qui nous ont valu notre indépendance.

“Son style se grise du vertige de la bataille, sous l’impulsion de remembrances acrimonieuses contre la méchanceté des colons :

Feu !... galopez. Allez où vont Scylla, Courjolles,
Guerrier, Yayou ! La barbarie a fait école :
Frappez à mort tous ceux qui furent sans pitié
Pour le nègre asservi ! Ne faites pas quartier !

⁶ Traduction littérale :

“Il m’est inutile de parler du drapeau !
inutile de parler de l’Arcahaie,
de Gonaïves !
on l’a déjà fait
Et puis qui écoute maintenant ces choses-là
on saura si Dessalines a réalisé 1804
On saura s’il a réalisé la Crête-à-Pierrot,
et tout ce qu’il a fait,
pour que des poétereaux écrivent des vers,
pour que des ministres prononcent des discours”.

N.B. 1er janvier 1804, date de la proclamation de l’indépendance d’Haïti par Jean-Jacques Dessalines.

— L’Arcahaie : endroit où fut créé le drapeau haïtien, le 18 mai 1803.

— Vertières : champ de bataille proche du Cap-Haïtien où les haïtiens consommèrent la défaite de l’armée française le 18 novembre 1803.

[21]

“Il s’en prend au Destin :

“Même à coups de dents, massacrez, semez la mort !
Terrassez même le Destin, si, sur la route,
Il osait la grimace ironique du doute !”

“Monte jusqu’à Dieu, lui-même, pour des explications sur
l’esclavage :

“Et si vraiment là-haut, il n’existe qu’un Dieu,
Montez sur un tonnerre, émergez à ses yeux,
Avec, à vos fronts noirs des panaches de flamme
Où, flambant, le souffle authentique de votre âme
Hurle, éclatant par delà les “De Profundis”
Que comme tous les blancs, les nègres sont ses fils.”

“Les beaux vers pullulent dans le poème :

“En avant, la liberté va poindre, Clerveaux,
Romain, Paul Prompt, courez la rencontrer là-haut !
Drapés de nuage et gantés de pourpre, vite,
Montez à ce grand bal où vous invite
L’orchestre colossal des gros canons, beuglant
Autour des bataillons lancés, tourbillonnants,
En d’émouvants remous de spectres et d’épée.

.....
À ces blonds fantassins que l’on a vus jadis
Franchir Marengo, nimbés des feux de Lodi,
D’Arcole, de Millesino, des Pyramides,
Allez, perlés d’éclairs, superbes, intrépides,
Montrer comment le Noir favorise son décor
Pour valser l’épopée au salon de la mort !”⁷

“1804” est, à mon avis, l’un des trois plus beaux poèmes publiés
ces dernières années en Haïti, les deux autres étant : “Black Soul” de
Jean F. Briere et “Paysages et Paysans” de Regnor Bernard.

⁷ Camille Large, sur le poème “1804”, dans *le National*, première semaine de
janvier, 1954.

Mais revenons à notre propos. Le 1^{er} janvier 1804, au milieu de la jubilation générale, Jean-Jacques Dessalines, [22] entouré de tous les valeureux soldats qui avaient mené avec lui la lutte contre les français, proclamait solennellement l'indépendance d'Haïti. Nos peines étaient finies mais nos difficultés commençaient. En effet, édifier une nation avec ce peuple dont les chefs eux-mêmes n'avaient reçu aucune formation technique ou politique, la doter de cadres administratifs et sauvegarder ses intérêts au milieu de l'hostilité générale des grandes puissances étaient une gageure. Dans un autre chapitre sur la situation économique et sociale, j'aurai l'occasion de signaler quelques-uns des très lourds handicaps qui affligeaient notre pays à sa naissance et mettaient la viabilité même de notre expérience nationale en danger. Je ferai voir aussi que les causes de la situation désordonnée qui a prévalu dans le pays de 1804 à 1915 doivent être recherchées ailleurs que dans notre prétendue incapacité à nous gouverner nous-mêmes. Pour l'instant, il me suffira de dire qu'aux innombrables difficultés d'ordre interne, séquelles de la période coloniale et de la lutte pour l'indépendance, d'autres facteurs tels que les antagonismes locaux, les ambitions personnelles, et la collusion d'une caste militaire ignorante et d'une clique d'habiles profiteurs, se sont ajoutés pour créer une situation anarchique dans le pays. Les "révolutions" succédaient aux révolutions et la situation politique se désagrégeait inexorablement.

Tous les écrivains du siècle passé ont stigmatisé ces guerres civiles qui accablaient le pays de maux supplémentaires. Le poète Massillon Coicou, qui devait lui-même tomber victime de ces oppositions de factions, nous dépeint l'horreur de ces luttes fratricides et criminelles :

“Entendez-vous ce cri qui retentit : “Aux Armes !”
 Encor l'horreur ! encor du sang ! encor des larmes !
 Oh ! la guerre civile infâme et sacrilège !
 Elle se dresse avec ses haines et ses crimes,
 Et, seuls, les plus souffrants resteront ses victimes,
 Subiront ces horreurs qui croissent dans son sein.
Peuple !.....
 Faut-il, dans tes cités, dans tes plaines fertiles,

[23]

Voir tant de sang, de pleurs, de crimes inutiles ?”⁸

⁸ Pompilus, o.p., p. 136.

En 1905, dans la conclusion de son livre *M. Roosevelt, Président des États-Unis et la République d'Haïti*, Anténor Firmin avait lancé cet avertissement solennel à ses concitoyens : où bien le pays passera sous une domination étrangère, où bien les haïtiens devront renoncer à cette pratique des soulèvements révolutionnaires. L'inévitable arriva le 27 juillet 1915. Les États-Unis d'Amérique du Nord qui avaient vainement tenté de se faire céder une portion du territoire haïtien pour l'établissement d'une base militaire et qui avaient également offert sans succès à nos différents gouvernements leur assistance militaire, profitèrent d'une ultime flambée révolutionnaire pour faire débarquer sur le sol haïtien des troupes de fusiliers-marins. Après 101 ans d'indépendance, Haïti redevenait une colonie.

Cette occupation américaine eut des répercussions sur le plan littéraire. Les dernières années d'avant l'occupation caractérisées par la multiplication des soulèvements insurrectionnels avaient vu fleurir une littérature d'évasion, j'allais dire de démission. La littérature après 1915 devint profondément nationaliste. C'est peut-être là le seul effet heureux de cette mise en tutelle d'Haïti. Car, nous dit Viatte :

“L'occupation a la main lourde. Elle étouffe dans le sang les tentatives de révolte : des noms tels que Charlemagne Péralte s'ajoutent au martyrologe d'Haïti. D'autorité, elle transfère à New-York les emprunts contractés à Paris. Elle voudrait briser les liens de toute nature avec la France et déraciner une tradition qu'elle méprise. À quoi bon former une élite littéraire ? Des hommes positifs selon des recettes infaillibles de la pédagogie américaine, voilà ce qu'il lui faut. Le tout-puissant conseiller financier lésine sur les écoles, jusqu'à ce qu'elles se soient réformées à sa guise, il entrave la venue d'une nouvelle mission universitaire française, il laisse l'enseignement congréganiste se débattre, sans l'aider, il réserve théoriquement ses faveurs aux écoles primaires : ainsi les postes de commande ne tenteront pas les noirs. Ou du moins, pour ces postes de commande, on disposera des boursiers envoyés [24] aux États-Unis, pourvus rapidement de diplômes ronflants, et d'une culture tout empirique.”⁹

⁹ A Viatte, o.p., p. 428.

Depuis 1915, l'on peut dire que l'histoire d'Haïti n'est que le reflet de cette lutte désespérée que le peuple et les gouvernements haïtiens mènent contre une crise économique chaque jour plus aiguë. Cette crise économique et la situation sociale explosive qu'elle a engendrée ayant créé un nouvel état d'urgence, les écrivains se sont sentis mobilisés pour un nouveau combat non plus cette fois sur les champs de batailles comme leurs pères mais sur le front des revendications sociales et de la lutte pour un mieux être. Ils se sont sentis plus étroitement liés encore à leurs concitoyens et à leur pays. Leur amour pour ce coin de terre s'est dilaté à la mesure des problèmes qu'il confronte. Et c'est pourquoi, au plus fort de cette crise politique et sociale qui a abouti à la révolution de 1946, au plus fort de cette inextricable complication de faits déprimants au possible, René Depestre a pu trouver, pour chanter son pays, ces vers qui expriment le sentiment de tout haïtien :

“Je connais un mot aux résonnances d'ailes,
Il provoque le vertige du bonheur
Il ressuscite les heures immortelles
Il gonfle le voile de mes rêves
Il fige une lueur d'amour au coin de mes yeux.

Je connais un mot qui renferme toute ma vie
Mes espoirs
Ma tristesse
Mes soirs de tête-à-tête

Ce mot donne un sens à ma vie
Il explique la couleur de ma peau

Ce mot est mon avenir
Ce mot est ma folie : Haïti.¹⁰

¹⁰ René Depestre. “*Je connais un mot*”.

[25]

Haïti et sa littérature

II.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

[Retour à la table des matières](#)

Mon intention n'était pas de parler d'économie dans ce deuxième chapitre ; je voulais plutôt faire voir ce qui dans l'ethnie des haïtiens, dans leurs moeurs et dans leurs croyances a pu donner une couleur particulière à leur patrimoine artistique et culturel. Mais ayant terminé le chapitre précédent par une allusion à la grave crise que traverse le pays depuis ces dernières décades, il m'a semblé qu'en toute logique je me devais de vous en expliquer le pourquoi et le comment. Et puis de l'histoire d'Haïti à l'économie haïtienne, la distance est vite franchie ou plutôt, parler d'histoire amène tout naturellement à envisager la situation économique du pays. C'est Paul Moral qui dit :

“Les grandes lignes de l'histoire nationale forment encore comme la trame sur laquelle se dessine la situation actuelle.” ¹¹

¹¹ Paul Moral. *L'Économie Haïtienne*, p. 3.

Opinion que confirme O. Ernest Moore, dans son article : “*Is Haiti Next ?*” quand il déclare : “Haiti’s desperate situation has a deep historical background”.¹²

Outre cela, il est fort souvent fait à Haïti un sort bien peu enviable dans les journaux à grand tirage d’Amérique du Nord. Des journalistes en mal d’articles sensationnels ont toujours voulu trouver dans la situation haïtienne la matière de reportages à scandale bien faits pour allécher le lecteur sinon renforcer chez lui certains sentiments peu recommandables !

“Ce qu’on appelle la grande presse internationale à cause de son équipement, de ses ressources financières, de la formation professionnelle de ses rédacteurs ne l’observe le plus souvent que sous l’angle de la misère, de l’ignorance et de la superstition, refusant systématiquement de remonter aux causes d’une telle situation pour essayer de la comprendre.

Il est alors de bon ton de la couvrir de sarcasmes [26] ou de mépris, pour pouvoir l’abandonner sans remords à son triste sort et pour y trouver un argument supplémentaire à la justification d’une attitude inavouable ou d’une thèse caduque”.¹³

Or pour que le lecteur puisse aborder les choses d’Haïti avec “ces yeux du coeur et cet esprit de compréhension” dont parle Jean-Charles Magnan, faut-il encore qu’il ait quelques aperçus sur l’économie du pays.

Peut-être que du même coup je ferai justice de cette opinion qui veut que nos écrivains soient doublement coupables de s’adonner à la littérature dans un pays livré aux affres de la misère. En effet, “on a fait reproche à ce pays de regorger de littérateurs et de manquer d’industriels...”¹⁴. L’on verra que nos écrivains n’ont pas été les derniers à se préoccuper de la situation économique et sociale du pays. C’est dans leurs poèmes, dans leurs romans et dans leurs drames au

¹² O. Ernest Moore. *Is Haiti Next ?*, p. 235.

¹³ René Piquion. *Crépuscules de Mythes*, Imprimerie de l’État, Port-au-Prince, 1962, p. 5-6.

¹⁴ Jean-Charles Magnan. *Haiti, la Perle Noire*, p. 90.

contraire qu'elle a eu ses premiers échos déchirants et nos artistes ont été les premiers à mobiliser la conscience nationale sur cette question. D'un autre côté, si nous manquons d'industriels, ce n'est très certainement pas parce que nous n'en désirons point. Pour faire comprendre donc la situation actuelle d'Haïti, tant au point de vue économique que social, je reprendrai le fil de mon exposé historique en portant cette fois mon attention non plus sur les faits d'armes, mais sur leurs incidences économiques. Toutefois avant d'aller plus avant dans mon exposé, je veux mettre le lecteur en garde contre ce que le titre sous lequel ces pages sont groupées, en dépit de moi-même, peut avoir d'ambitieux. Je ne suis pas économiste et n'ai point la prétention de présenter une analyse détaillée de la situation haïtienne. La caractériser aussi succinctement que possible afin d'en montrer les répercussions sur notre littérature : tel est mon propos. Je m'attacherai donc tout d'abord, à faire ressortir les antécédents d'ordre historique ou politique, puis à souligner les facteurs d'ordre proprement économique de l'actuel état de choses.

Quand en 1792, les esclaves se révoltèrent contre les colons français, ils brûlèrent et saccagèrent tout ce qui pouvait leur rappeler l'image du maître abhorré, [27] vengeant ainsi trois siècles de misères. Mais bientôt cette politique de la terre brûlée devint pour les noirs non seulement la manifestation d'une rancœur longtemps contenue mais une nécessité et une tactique dans la lutte sans merci qu'ils menaient contre des adversaires sanguinaires et barbares. En face d'un Rochambeau qui faisait noyer les nègres par milliers, qui les livrait aux chiens et leur faisait subir toutes sortes de tortures, quelle autre attitude adopter ? Pouvait-on combattre le colon et ménager ses propriétés ? Il fallait lui enlever jusqu'à l'espoir de voir un jour son pouvoir se rétablir, lui faire comprendre que l'anéantissement de ses biens n'était que l'image de son propre anéantissement.

Le mot d'ordre de Toussaint Louverture à ses troupes qui se préparaient à combattre les vingt-deux vaisseaux et les 23,000 soldats envoyés par Napoléon pour rétablir l'esclavage à Saint-Domingue sera le suivant : "Que la terre offre aux envahisseurs l'image de l'enfer qu'ils méritent..." Et ce ne furent pas seulement les plantations et les usines qui disparurent dans les flammes mais des villes entières. Quand la force expéditionnaire française se présenta devant le Cap et

que son chef intima à Christophe l'ordre de se rendre, ce dernier eut cette fière réponse :

“Si vous avez la force dont vous me menacez, je vous prêterai toute la résistance qui caractérise un général, et que si le sort des armes vous est favorable, vous n'entrerez dans la ville que lorsqu'elle sera réduite en cendres et que même sur ces cendres je vous combattrai encore...”

Résolution qui fut exécutée à la lettre car Christophe mit le feu à la ville du Cap en commençant par son propre palais. En somme pendant la guerre de l'indépendance, Saint-Domingue ne fut qu'un immense brasier. Dessalines résumera la stratégie de la lutte pour la liberté dans cette phrase lapidaire : “Couper tête, bouler caille !” ¹⁵

Ainsi le 1^{er} janvier 1804, au moment où son indépendance était solennellement proclamée, Haïti n'était qu'un amoncellement de décombres. Le spectacle qui s'offrait aux yeux était celui de la désolation et de la ruine. La culture était depuis longtemps négligée puisque chaque cultivateur s'était mué en soldat pour défendre sa liberté. Le pays, à sa naissance même, était affligé d'un lourd handicap. Économiquement il [28] partait à zéro puisque tout était à faire. Mais le plus grave c'est que pendant longtemps on ne pourra s'atteler à la tâche de reconstruction nationale. En effet, la crainte d'un retour offensif des Français a longtemps maintenu le peuple haïtien sur un pied de guerre. La préoccupation première à ce moment-là ce n'était pas : relancer l'agriculture, construire des routes ou chercher des débouchés pour nos produits, mais se tenir prêts à repousser toute nouvelle invasion. C'est ce que nous laisse deviner la constitution de 1805, qui prévoit en son article premier : “Au premier coup de canon d'alarme, les villes disparaissent et la nation est debout”. L'on s'attacha à édifier un peu partout des forts, des redoutes inexpugnables et c'est ainsi que fut construite, dans le Nord d'Haïti, la célèbre citadelle Laferrière, cette formidable forteresse qui assied ses 8,000 mètres carrés sur le pic d'une montagne à plus de 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer et qui symbolise la volonté opiniâtre des haïtiens de vivre libres ou de mourir.

¹⁵ Traduction : “Coupez les têtes, brûlez les maisons”.

J'ai dit qu'à ce moment les impératifs militaires l'emportaient sur les objectifs proprement économiques. Mais au fait, comment d'anciens esclaves auraient-ils pu s'y prendre pour remettre l'économie sur pied ? Le souci des anciens maîtres n'ayant pas été, on l'imagine, d'envoyer leurs esclaves à l'école. Aucun des dirigeants de la nouvelle nation n'avait reçu de formation académique ou un entraînement quelconque l'habilitant à diriger un pays. La plupart de ces chefs pouvaient à peine se prévaloir d'un rudiment d'instruction et même leur science militaire qui avait opéré tant de prodiges en face des armées françaises n'était qu'une improvisation géniale.

Un troisième handicap viendra s'ajouter aux précédents. Après avoir passé vingt ans sur le qui-vive, le gouvernement haïtien jugea qu'il valait encore mieux en arriver à un accord avec la France, pour faire reconnaître notre indépendance. Il s'engagea donc à verser une indemnité de plus de vingt-cinq millions de francs à l'ancienne Métropole. Nous nous mettions ainsi un carcan au cou en plus de tous les boulets que nous traînions :

“Ce pays déjà ruiné, saccagé, supporta malencontreusement dès les premières décades de son existence le fardeau d'un lourd crédit extérieur”.¹⁶

[29]

Notre avenir de la sorte était dangereusement compromis. Pour combler la mesure, nous eûmes la malchance, de 1805 à 1915, de passer par une longue période d'instabilité politique caractérisée par de nombreux soulèvements révolutionnaires et de fréquents changements de gouvernements. C'était là un climat peu favorable à l'application de mesures propres à relever le pays et à le faire progresser. La routine, l'ignorance et l'empirisme s'installeront partout en maîtres et pendant que les guerres civiles faisaient rage, le pays, aussi bien politiquement qu'économiquement, s'en allait vers la débâcle. Louis-Joseph Janvier analysant les causes des troubles qui sont à l'origine de cet état d'anarchie prolongée fait ressortir qu'elles sont bien plus d'ordre économique que politique ou constitutionnel. Ainsi la situa-

¹⁶ M. Lubin et C. Saint-Louis. *Panorama de la Poésie Haïtienne*, p. II.

tion déplorable de l'économie haïtienne se répercutait en désordres sociaux et en troubles politiques, lesquels troubles et désordres contribuaient à leur tour à maintenir et même à accélérer la désagrégation de cette économie. Nous nous trouvons enfermés dans un cercle vicieux.

L'occupation américaine intervint et prétendit tout remettre en place. Ses objectifs étaient grandioses puisque, selon la proclamation de l'amiral Capperton, les occupants étaient venus apporter au peuple haïtien "l'honneur et le bonheur". Aujourd'hui le bilan que les historiens et les économistes dressent de cette période de tutelle n'est nullement louangeur pour les États-Unis. Si O. Ernest Moore qui a pour tant quelques raisons de faire un plaidoyer pro-domo confesse :

"Our motives in extending aid during the occupation period may or may not have been idealistic, but at any rate help was given on a scale which in those days was deemed substantial". ¹⁷

Ce doute émis sur le caractère philanthropique de l'aide accordée durant l'occupation ainsi que la précision sur "l'aide qui parut substantielle à ce moment-là" sont à souligner. Paul Moral dans son livre "l'Économie Haïtienne" est plus catégorique :

"La tutelle nord-américaine (1915-1934) s'exerce surtout par le contrôle douanier et la relance du système de la grande exploitation. Maladroite dans ses moyens d'action, peu efficace dans les modifications qu'elle essaie d'apporter à l'économie du pays, ignorant [30] les vrais besoins de celui-ci, elle laisse comme principal bilan une nouvelle allégerance financière et commerciale, l'illusion de l'ordre administratif et la prise de conscience du nationalisme". ¹⁸

Et, ajoute Moral :

¹⁷ O. Ernest Moore. *Is Haiti Next ?* p. 258.

¹⁸ Paul Moral, *L'Économie Haïtienne*, p. 4.

“Après la “désoccupation”, la République d’Haïti mal armée pour la concurrence internationale, voit ses anachronismes s’accroître, ses problèmes s’aggraver”.¹⁹

Depuis 1915 des causes multiples parmi lesquelles des cataclysmes naturels (comme ce fameux ouragan Hazel, qui en 1954 dévasta tout le sud du pays) sont encore venues s’adjoindre à celles déjà mentionnées, pour plonger l’économie haïtienne dans un marasme de plus en plus grand.

Dans cette revue des principales circonstances historiques qui sont à l’origine de la présente situation économique, il est un facteur dont je n’ai point fait mention et qui a pourtant sa place ici : c’est l’isolement dans lequel Haïti a été tenue dès sa naissance.

“Depuis le début de son histoire, il lui a fallu de plus compter sur son unique économie, sur ses seules forces, cela sans secours extérieur, sauf les rares cas où la protection offerte n’était pas toujours désintéressée et couvrait souvent de graves menaces, pour l’autonomie d’une petite nation”.²⁰

L’on peut même dire que notre pays a été mis en quarantaine par les grandes puissances. L’on comprend qu’en ce XIXe siècle où les nations européennes fondaient sur l’Afrique et se la partageaient comme des oiseaux rapaces dépeçant un cadavre, Haïti, la première nation noire à devenir indépendante, constituait un exemple dangereux. Et les grandes puissances d’alors ne se firent pas faute de la boycotter et d’intervenir dans ses affaires internes pour saboter ses initiatives et l’humilier.

Même les États-Unis d’Amérique du Nord ont participé à ce boycottage : ils ont longtemps refusé de reconnaître notre indépendance :

¹⁹ Ibidem.

²⁰ J. C. Magnan. *Haïti, Perle Noire*, p. 90.

“Haiti fought a lone battle, ignored if not harmstrong by the United States Government, which withheld diplomatic recognition [31] until the administration of Abraham Lincoln”. ²¹

Par la suite, ils ne firent jamais jouer en notre faveur la Doctrine de Monroe quand nous étions en butte au chantage des canonnières espagnole et allemande. Quelqu’un a pu parler, à ce propos, et avec raison de la “détresse de tout un peuple voué à l’isolement et à la lutte sans espoir”. ²²

Depuis une vingtaine d’années, il est vrai, Haïti reçoit de l’aide économique, financière et technique tant des États-Unis que de certains organismes internationaux (U.N.E.S.C.O., O.N.U.). C’est un changement heureux que le peuple haïtien apprécie à sa juste valeur.

Malheureusement l’on ne saurait dire que ces différents programmes d’aide aient encore donné tous les résultats qu’on escomptait d’eux. Il conviendrait de leur apporter de notables améliorations et d’y opérer de nombreux ajustements. Souhaitons que cela soit bientôt fait.

Au terme de cette brève revue cependant, je m’en voudrais de laisser au lecteur l’impression que mon intention était d’exonérer les haïtiens de tout blâme et de rejeter sur le dos des uns et des autres la responsabilité du mauvais état de notre économie. L’élite haïtienne, et plus précisément les dirigeants politiques et militaires, porte une grande part de cette responsabilité. Il convenait toutefois de souligner les handicaps qui ont affligé la nation dès sa naissance et tout au long de son histoire. Surtout, il importait de montrer que si le peuple haïtien est aujourd’hui aux prises avec des difficultés sans nom ce n’est pas parce qu’il a manqué de “courage”. Car il faut détruire une fois pour toutes ce mythe de l’homme des tropiques, et du nègre en particulier, nonchalant et paresseux. Le paysan haïtien est très certainement le démenti le plus flagrant à cette croyance. Nulle part en effet, l’homme dans sa lutte contre la nature ne s’est trouvé plus démuné. Et Alfred Metraux qui a vécu longtemps au milieu de nos campagnards apporte le témoignage suivant :

²¹ O. E. Moore. *Is Haiti Next ?* p. 258.

²² P. Pompilus. *Manuel Illustré d’histoire de la Littérature Haïtienne*, p. 199.

“Si l’habitant des “mornes” est souvent misérable, ce n’est pas qu’il manque de “courage” — ce mot qu’il emploie souvent et qui, pour lui, signifie ardeur au travail et [32] énergie ; mais abandonné à lui-même, illettré, sans communication avec le monde extérieur, pouvait-il faire mieux ?” ²³

Les quelques faits énumérés ici en situant le moment présent dans son contexte historique permettront au lecteur d’avoir une meilleure compréhension des problèmes envisagés et lui feront voir que les haïtiens, comme dans le drame antique, sont bien moins les artisans de leur destin que les victimes d’une fatalité qui les dépasse.

Maintenant que j’en ai situé le cadre historique, je puis essayer de vous présenter les grands traits de l’économie haïtienne.

Comme “il ne semble pas, dans l’état actuel des connaissances, que le sous-sol haïtien renferme d’importants gisements dont l’exploitation serait susceptible de modifier sensiblement la situation économique du pays...” ²⁴ l’on peut dire qu’Haïti possède une économie du type exclusivement agricole.

En effet,

“...la production agricole tient une place tout-à-fait prépondérante dans l’économie haïtienne. Elle fournit au moins 97% des exportations totales, et comme les revenus de l’État sont constitués, pour les trois-quarts, par les recettes douanières, la vie de la nation dépend essentiellement de la vente des récoltes sur les marchés extérieurs”. ²⁵

D’ailleurs il suffit de jeter un coup d’œil sur les statistiques pour s’en convaincre ! 7.7% de la population, d’après Moral, vivent dans les villes tandis que 92.3% habitent les campagnes. Mais il ne suffit pas de dire que l’économie haïtienne est exclusivement agricole. Il faut apporter une nouvelle restriction. Car ce n’est pas tant sur la culture en général comme sur celle du café uniquement qu’elle repose.

²³ A. Métraux. *Haïti, la Terre, les Hommes et les Dieux*, p. 32.

²⁴ P. Moral. *L’Économie Haïtienne*, p. 11.

²⁵ P. Moral. *L’Économie Haïtienne*, p. 87.

La canne-à-sucre et le sisal constituent des apports non négligeables dans notre balance commerciale. Néanmoins le café monopolise à lui seul presque tous les items de notre exportation. Et cela est si vrai que la moindre chute des prix sur le marché mondial, une inclémence de la nature comme le cyclone Hazel ou de mauvaises récoltes provoquent immédiatement un marasme terrible. [33] En somme, ainsi que l'a signalé Moral, la vie même de la nation est affectée par le rendement des plantations de caféiers. Alors qu'on assiste au mois de septembre à une période creuse, on observe une relance de l'activité générale en décembre, à l'époque de la cueillette. En somme le café donne le pouls du pays. On perçoit par là même la vulnérabilité de cette économie. Pour peu que les autres pays producteurs connaissent des récoltes excédentaires, que la concurrence internationale s'accroît et que les prix dégringolent, c'est Haïti tout entière qui se porte mal.

Mais pour éclairer d'un jour définitif cette économie caféière, il faut encore parler de la terre et des hommes. La terre, nous l'avons dit, sur 27,750 kilomètres carrés de superficie totale, compte plus de 20,000 kilomètres carrés de montagnes. Cette terre est par surcroît la proie de l'érosion. En effet, le déboisement intense, les techniques de culture primitives auxquelles s'ajoutent les pluies tropicales torrentielles se sont unis pour faire perdre au sol presque toute sa couche arable.

“Les parcelles, exploitées sans merci au rythme de deux récoltes par an sont appauvries et leur rendement présent est faible. L'érosion qui sévit dans de nombreuses vallées voue le sol à une mort lente mais sûre. Les grandes forêts qui, jadis, escaladaient les montagnes jusqu'aux sommets ont disparu par le feu au cours des deux derniers siècles... à la saison pluvieuse des tonnes d'humus sont emportées vers la mer par les rivières débordées et l'eau ruisselante qui déchire de mille ravines les flancs des montagnes”.²⁶

À l'intérieur des campagnes le sol avec ses crêtes dénudées prend de plus en plus un aspect désolé et les paysans, comme dit le poète :

²⁶ A. Metraux. *Haïti, la Terre, les Hommes et les Dieux*, p. 3.

“Ils voient avec stupeur des cimes sans rameaux,
Le sol nu dépouillé des moissons nourricières,
Leurs champs verts dévastés par le courroux des eaux,
Et la mort froide, assise au seuil de leurs chaumières”.

[34]

Ainsi à ce premier problème d’une économie agricole si peu diversifiée qu’on peut parler de monoculture s’ajoute celui du rendement de plus en plus faible du sol.

Mais là-dessus vient se greffer cette autre question de la surpopulation. Avec quelques 4,000,000 d’habitants, Haïti a la plus forte densité démographique de toute l’Amérique : “deux cent cinquante habitants au kilomètre carré” (Métraux) ; “325 per square mile” (O. Ernest Moore). Sur une terre qui dépérit donc, les paysans occupent des propriétés minuscules.

“La propriété a été morcelée au point qu’en certaines régions où des sondages ont été effectués, on estime que 80% des paysans possèdent moins de 5 hectares, dont 50% moins d’un hectare et 25% moins d’un demi-hectare. Or un agronome considèrerait que sept hectares sont nécessaires à une famille, pour vivre convenablement”. ²⁷

Ces statistiques dans leur sécheresse révèlent le drame déchirant d’un peuple qui voit inexorablement diminuer ses ressources tandis que ses besoins grandissent dans des proportions effrayantes.

L’on aura enfin un tableau bien sombre si l’on ajoute à tout ce qui vient d’être dit l’analphabétisme dont souffre la grande majorité de la population. En effet, 90% des habitants, principalement les paysans, sont illettrés. Ce qui se traduit de façon tragique sur le plan économique par le maintien de techniques primitives et arriérées de culture et la pratique de procédés désastreux dans leurs effets à longs termes. Jules Blanchet a su parfaitement résumer ces divers aspects et définir notre économie dans les lignes qui suivent :

²⁷ A. Métraux. Ibidem, p. 29.

“Économie agricole d’une manière prépondérante, elle subit sans s’en rendre compte, la loi des rendements décroissants... La terre est donc soumise à un processus de dépérissement, de décroissance de la fertilité et l’agriculture proprement dite, de même que les industries agricoles, évoluent dans ce cycle. L’érosion, le déboisement accélèrent le processus. Et tandis que la productivité se réduit, la pression démographique s’élève, et vérifie les prédictions sinistres du malthusianisme économique. L’industrie [35] minière et les transports participent, comme les activités du secteur primaire et secondaire, du même statisme, de la même organisation rudimentaire”.²⁸

Les industries n’existant pratiquement pas en Haïti et le seul élément d’échange étant notre production caféière, c’est sur la masse paysanne, courageuse sans doute mais handicapée à tous les points de vue ainsi que nous l’avons souligné, que repose notre économie. De la sorte se vérifie ce que Paul Moral dénomme “le parasitisme urbain”.

“On peut dire qu’il y a en Haïti trois principaux secteurs d’activité : le secteur agricole, le secteur commercial, le secteur administratif et politique. Schématiquement, le premier nourrit les deux autres ; la campagne alimente la ville, c’est la définition même du parasitisme”.²⁹

Le schéma suivant reproduirait assez fidèlement les faits : le paysan produit, le commerçant de la ville exporte cette production et l’État, aux différents stades d’échange (plus particulièrement à l’exportation), impose des taxes qui constituent toutes ses ressources. Ces taxes sont redistribuées à travers l’appareil administratif du gouvernement dont les membres se recrutent dans la population urbaine.

L’économie haïtienne nous apparaît donc comme étant la proie d’une inorganisation qui confine à l’anarchie et à un primitivisme aux différents stades de production, de consommation et d’organisation de marchés qui est la source de cette stagnation désespérante. Tout va à vau-l’eau. La routine et l’ignorance se donnent libre cours et le champ

²⁸ J. Blanchet. Introduction, P. Moral. *L’Économie Haïtienne*, p. X.

²⁹ P. Moral. *L’Économie Haïtienne*, p. 135.

est souvent ouvert à toutes les formes d'oppression et d'exploitation. Le sous-développement atteint une phase tellement critique qu'on a pu parler de système féodal et précapitaliste.

“Le problème du sous-développement de l'économie haïtienne se pose et s'articule dans un contexte d'anarchie à l'échelle de la nation comme à l'échelle de l'entreprise, une structure encore indifférenciée où se manifestent violemment les duretés de l'organisation capitaliste, la spontanéité du secteur [36] précapitaliste et les survivances de l'économie naturelle”.³⁰

Cette situation d'un genre particulier devait inévitablement avoir des répercussions sociales dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles laissent la voie libre à toutes les violences et à toutes les révoltes.

S'il nous fallait caractériser l'état de choses ainsi créé, cela nous conduirait à une stratification des couches sociales pouvant s'ordonner *grosso modo* de la façon suivante : au bas de l'échelle, la grande masse prolétarienne comprenant les paysans et le petit peuple des villes et au-dessus une minorité de favorisés.

Une considération plus attentive des faits permettrait cependant d'opérer de nouvelles classifications. Dans les campagnes, la masse moyenne, soumise à ce “parasitisme urbain” dont les interventions désastreuses s'assimilent à une véritable malédiction (à preuve : la spéculation bananière !) forme un vaste sous-prolétariat. Dans les villes, il faudrait distinguer entre un prolétariat urbain, résultant de l'exode rural et du chômage permanent, une classe aisée, dénommée encore minoritaire, et une classe moyenne. En fait cette dernière ne se distingue pas des deux premières que nous venons de mentionner puisqu'elle est composée d'éléments issus du prolétariat urbain ou de la masse paysanne ayant subi pour la plupart la promotion intellectuelle (grâce à l'instruction) et pour quelques-uns la promotion politique du pouvoir. Classe flottante, s'il en est, et dont la situation est fort précaire car elle se voit sans cesse menacée d'être replongée dans le prolétariat par l'instabilité même de la chose politique dont elle tire tous ses avantages. L'État constitue en effet “en Haïti, faute

³⁰ Jules Blanchet. Introduction. P. Moral. *L'Économie Haïtienne*, p. VII.

d’industries, le plus gros employeur. À part de rares exceptions l’alternative haïtienne est le chômage ou la politique”.³¹

Quant à la classe aisée, ses membres se recrutent parmi les possédants (commerçants nationaux et étrangers, gros propriétaires), et occasionnellement parmi les membres de la classe dite moyenne qui à la faveur d’une ascension politique ont pu améliorer leur situation économique et changer leur condition. L’histoire sociale d’Haïti est celle de la lutte que se sont livrés ces divers groupes. Les uns se révoltant périodiquement contre un état de fait intolérable et [37] les autres multipliaient les manœuvres pour maintenir la masse taillable et corvéable dans sa situation de vache-à-lait et perpétuer leurs privilèges.

Naturellement tout ceci a eu ses échos dans la littérature. Les écrivains ont été attentifs aussi bien au fait économique que social. Sans doute de la terre ils ont vu surtout la beauté. Ils ont célébré l’effort du paysan dans des vers inoubliables. Et ici je pense au très beau poème en forme de ballade, *Paysages et Paysans*, de Regnor Bernard. Le poète y chante “la fête immense de la terre” :

“L’aube fraîche s’accorde à la rampe des monts

Et prélude à la fête immense de la terre.

Il nous convie à admirer avec lui ce panorama enchanté de la campagne et l’effort du paysan qui est comme un chant :

“Poète... si tu veux, le long des lents chemins
Où le rêve trottine, à l’ombre des fougères,
Nous irons promener nos sandales légères
.....
Nous irons écouter la phrase cadencée
Au rythme large et plein qui dans les matins verts
Accompagne l’effort, la hanche balancée
De l’homme noir penché sur les sillons ouverts,
Voir le soleil qui flambe au revers des machettes
Et l’herbette qui danse au refrain des serpettes,
Et le rythme des bras au cœur des matins verts”.

³¹ Ghislain Gouraige. *Histoire de la Littérature Haïtienne*, p. 416.

C'est toute la vie de la terre, toute la vie du paysan qui a pour fond nostalgique sa lutte contre les éléments et les hommes, son passé douloureux d'africain transplanté, ses espoirs, ses rêves et ses joies qui se traduisent dans des chants et dans des danses, les rares bonheurs d'une vie de privations :

“Mais voici que bientôt la campagne est une aile :
une chanson s'élève et monte, vibre et appelle :
— l'air gaspille un parfum de menthe et de sureaux —
et sous le chêne énorme, un refrain dense et sourd

[38]

allume des points d'or au velour des prunelles
et près du ciel prélude à l'oubli des labours :
la fatigue s'exile au vent des ritournelles...”

C'est assurément le plus beau poème à la gloire de la terre de toute la littérature haïtienne. Les vers splendides abondent et le poète y fait montre d'une maîtrise incomparable.

Mais c'est peut-être pour protester contre une tendance à voir et à présenter les choses sous un angle trop idyllique et aussi devant l'urgence de la crise économique pour réclamer une mobilisation des énergies et des talents de tous que Paul Moral, dans son livre *Le Paysan Haïtien*, lance cet avertissement qui est une sorte de mise en demeure :

“Il nous faut aujourd'hui placer, pour ainsi dire, le décharnement des mornes avant le charme bucolique des paysages, l'indigence des techniques et la précarité des rendements avant l'archaïsme pittoresque des genres de vie, le dénuement matériel et spirituel avant une sorte de bonheur des premiers âges trop complaisamment évoqué. L'heure présente n'est pas à une peinture en trompe-l'œil de la “Perle des Antilles”.³²

Cependant là aussi nos écrivains n'avaient pas failli à leur mission. Depuis longtemps, ils avaient lancé le cri d'alarme. Ils ont signalé le dépérissement du sol, les conséquences désastreuses de l'érosion, de

³² P. Moral. *Le Paysan Haïtien*, p. 8.

la sécheresse et du déboisement, la misère du paysan et la grande détresse des campagnes haïtiennes. Tout un courant littéraire a été alimenté par ces thèmes et l'un des chefs-d'œuvre de notre littérature romanesque : *Gouverneur de la rosée* de Jacques Roumain, est un tableau déchirant de la misère des paysans haïtiens.

La poésie n'est pas restée non plus étrangère à ce mouvement. Jacques Lenoir donne pour objectif à la poésie militante de :

“Donner une voix à la plus grande détresse des paysans, hommes et femmes courbés sur leurs misère avec le large disque brûlant du soleil plaqué à des calebasses ; éveiller la conscience des travailleurs... pour qu'enfin l'avenir tienne les promesses du passé”.³³

[39]

Roger Dorsinville dans *Pour Célébrer la Terre* a plaidé la cause de nos paysans et dit leur espoir dans un avenir meilleur. Et même le “parasitisme urbain” n'est pas passé inaperçu car c'est dans cette optique d'oppression de la campagne par la ville et de rêve d'une fraternisation qu'il faut lire ces vers de Jacques Lenoir :

“Je vois la ville tendre au village
un bras nu comme un visage
une à une
les campagnes s'allument
et ça fait un collier de clarté
au pays que Jean-Jacques nous a donné”.

Et c'est encore dans une pièce de ce même poète que la situation économique en général, et le sort du paysan plus particulièrement a été le mieux caractérisé. Pour peindre le tragique de cette situation, le poète a emprunté à Prévert le procédé expressif de l'énumération. Et une série d'annotations sèches font de son poème une sorte de bilan où les malheurs, les catastrophes et les misères forment une liste impressionnante. En un raccourci saisissant le poète offre le tableau de la réalité haïtienne :

³³ J. Lenoir. À propos des problèmes de la poésie Nationale. *Optique* No. 20.

LE VIF DU SUJET

“Une femme accroupie près du feu
la pipe à la bouche
un lézard se chauffant au soleil de la route
un enfant debout dans la poussière des jours
un peuple pris dans les ronces du malheur
une nuit qui se poursuit jusqu’à la nuit nouvelle
toutes griffes dehors
la misère gratte la terre
et les hommes”.³⁴

Mais plus encore que la situation économique, c’est l’irritante question sociale résultant de celle-ci, qui a trouvé chez nos poètes un écho frémissant. Le conflit des classes est devenu d’autant plus aigu qu’on a toujours voulu le camoufler pour mieux maintenir les privilèges et les abus. La grande masse des exploités dont la colère avait déjà éclaté en 1843 et en 1946, a trouvé ses porte-parole dans nos plus fougueux poètes. Et c’est un nouvel art poétique qu’ils édifient.

[40]

“...tous les rouges tisons
qui s’envolaient des regards de feu
des prolétaires furieux,
.....
...toutes les violences, toutes les douceurs
que recelait le cœur
des foules exploitées”.

Le poète les fait siens et il se dresse pour revendiquer au nom des prolétaires de son pays.

Il a réveillé la conscience de classe chez ces opprimés pour mieux les armer dans cette lutte impitoyable :

“Vous
tous de la plèbe
debout

³⁴ J. Lenoir. *Optique* No. 16.

pour le grand coup de balai.
.....
Oh ! vague
assemblez-vous
bouillonnez
mugissez
et que sous votre linceuil d'écumes
il ne subsiste plus rien,
rien,
que du bien propre
du bien lavé
du blanchi jusqu'aux os". ³⁵

Il stigmatise ces gens qui ont lu :

“Et Racine et Corneille
Et Voltaire et Rousseau
Et le Père Hugo et le jeune Musset
Et Gide et Valéry”,

ces gens qui se disent civilisés mais qui sont civilisés comme le colon le fut ; ces gens qui se disent cultivés,

“Mais à franc parler qui ne savait rien
Parce que la culture ne va pas sans concession
Une concession de sa chair et de son sang
Une concession de soi-même aux autres
Une concession qui vaut
Et le classicisme
Et le romantisme
Et tout ce dont on abreuve notre esprit”. ³⁶

[41]

Nos poètes cependant ne se sentiront pas solidaires des seuls prolétaires d'Haïti. Ils se sentiront frères de tous les exploités du monde, des opprimés de tous les pays et de toutes les races. Ils retiendront le message de Langston Hughes :

³⁵ Carl Brouard, in M. Lubin et C. St-Louis. *Panorama de la Poésie Haïtienne*, p. 354-355.

³⁶ R. Depestre. *L'Avant-Garde*, No. 4, 25/1/1947.

“L’armée inoubliable des opprimés n’est pas seulement composée de Noirs mais aussi d’hommes au visage blanc, jaune ; qu’en définitive ils ont tous les intérêts identiques ; que leur libération résultera de leur union, de leur esprit de solidarité”.³⁷

Ils uniront leurs voix à celles de tous les exploités pour réclamer plus de justice et plus de fraternité entre les hommes. Et devant cette grande masse prolétarienne du monde entier qui se lève et entend résolument liquider un ordre de choses périmé, le poète peut s’avancer et prétendre parler au nom de tous :

“Me voici
prolétaire
.....
j’ai fondu toutes les races
dans mon cœur ardent”.³⁸

Dans un pays où plus de trois millions d’hommes vivent dans des conditions inférieures à la normale, où les principales ressources sont agricoles, mais où la terre est érodée et cultivée selon des méthodes primitives ; dans un pays enfin où la population est à 90% analphabète et où une infime minorité connaît le luxe tandis que la grande masse ne connaît que la misère, la faim, le dénuement et les lendemains incertains, la littérature ne pouvait être que militante et engagée. Ce qu’est la littérature haïtienne.

³⁷ G. Gouraige. *Histoire de la Littérature Haïtienne*.

³⁸ R. Depestre, in M. Lubin et C. St-Louis. *Panorama de la Poésie Haïtienne*, p. 584-585.

[42]

Haïti et sa littérature

III.

LES HABITANTS

[Retour à la table des matières](#)

Nos poètes ont donc chanté les souffrances de tous les opprimés de tous les pays et de toutes les races. Cependant dans notre monde sans tendresse, la situation du nègre ne saurait être assimilée à aucune autre. Car s’il supporte comme ses frères de misère “les duretés du système capitaliste” et les rigueurs de l’impérialisme des grandes puissances, les colonialismes, le racisme et les ségrégations de tout genre lui font un sort encore bien plus cruel. Il est écrasé et refoulé,

“à Paris,
à New-York,
à Alger
au Texas
derrière les barbelés féroces
de la Mason Dixon Line
de tous les pays du monde”.³⁹

Dans *Orphée Noir*, Jean-Paul Sartre l’a démontré avec pertinence : le prolétaire blanc est encore un privilégié par rapport à son camarade noir et fort souvent quelques-unes de ses conquêtes sont payées du prix du sang et de la sueur de ce dernier.

³⁹ J.F. Brierre. *Black Soul*.

“Le nègre, comme le travailleur blanc est victime de la structure capitaliste de notre société ; cette situation lui dévoile son étroite solidarité, par delà les nuances de peau, avec certaines classes d’Européens opprimés comme lui ; elle l’incite à projeter une société sans privilèges où la pigmentation de la peau sera tenue pour un simple accident. Mais, si l’oppression est une, elle se circonstancie selon l’histoire et les conditions géographiques : le Noir en est la victime en tant que noir, à titre d’indigène colonisé ou d’Africain déporté. Et puisqu’on l’opprime dans sa race et à cause d’elle, c’est d’abord de sa race qu’il lui faut prendre conscience”.⁴⁰

[43]

Les haïtiens dont les pères ont été “déracinés, arrachés à leur famille africaine” et transplantés à Saint-Domingue ; eux chez qui vibre “ce chant de l’Afrique étrange et maternelle”, ce chant qui “n’est plus qu’un chant d’exil quand se souvient le coeur”, ne pouvaient manquer d’avoir cette conscience de race qui les rend solidaires de tous les nègres de la terre engagés comme eux dans la même lutte contre l’exploitation et les préjugés. “Héritage” de Louis D. Hall en témoigne :

“Je suis un petit-fils de la lointaine Afrique
et je porte en ma chair des échos de souffrances,
des plaintes de cordages aux mâts des négriers ;
Je suis tout lacéré de morsures de haines :
j’ai dans ma chair qui brûle, ah ! dieux j’ai dans ma chair
des appels d’égorgés s’agrippant au soleil...”

Le fait ethnique tient donc une place importante sinon prépondérante dans la littérature haïtienne. Et cela d’autant plus que c’est à notre origine africaine que nous devons les traits les plus originaux de notre culture.

⁴⁰ J.-P. Sartre. Orphée Noir, dans Léopold Sedar Sanghor. *Anthologie de la Nouvelle Poésie nègre et Malgache*, P. XIII.

Ceux qui ont écrit sur Haïti ont porté sur ses habitants des jugements variés :

“Creole-speaking haitian... is typically good natured and fun-loving, has a delightful sense of humor, and so far as his limited personal world goes is usually blessed with sound, down-to-earth judgment, as revealed by countless creole proverbs of poor Richard Wisdom...”

“...The people are intelligent and ingenious and industrious when given half a chance...” ⁴¹

“Comme tous ceux qui ont visité Haïti, j’ai été séduit par la bonne grâce des paysans, leur bonhomie, leur douceur et leur hospitalité”. ⁴²

Surtout l’accent a été mis sur les dons artistiques de ce peuple. Ce fait avait toujours été souligné par nos poètes. Mais il est assez impressionnant qu’il ait [44] trouvé un écho chez des écrivains étrangers, ethnologues ou historiens, qu’on peut difficilement soupçonner de se laisser aller aux excès de leur imagination. C’est tout d’abord Alfred Métraux qui dit du paysan haïtien :

“Au cours des deux siècles qui viennent de s’écouler, il a connu des épreuves à briser les natures les plus vigoureuses. Il a été “pièce de Guinée”, esclave, insurgé, soldat de guerres civiles...”

“C’est un paysan rude, tenace et avide, mais aussi courtois, gai, détenteur de traditions artistiques que l’Occident a perdues”. ⁴³

Quant à Auguste Viatte, il va plus loin encore puisqu’il affirme :

“Tout haïtien nait poète : la beauté de son pays, sa propre émotivité, stimulant cet instinct spontané ; tout haïtien raffole du spectacle. Aux heures les plus tragiques, les Muses gardent leurs droits”. ⁴⁴

⁴¹ O. E. Moore. *Is Haiti Next ?* P. 256, 263.

⁴² Alfred Métraux. *Haïti, la Terre, les Hommes et les Dieux*, p. 9.

⁴³ Alfred Métraux. *Op. cit.*, p. 11.

⁴⁴ A. Viatte. *Histoire Littéraire de l’Amérique Française*, p. 345.

L'on ne s'étonnera pas alors d'entendre le Docteur Price-Mars mettre en avant dans une *Définition* de l'haïtien, ce côté artistique de notre tempérament :

“À ce propos, je crois en vérité, qu'on pourrait très justement définir l'Haïtien : un peuple qui chante et qui souffre, qui peine et qui rit, un peuple qui rit, qui danse et se résigne. “De la naissance à la mort, la chanson est associée” à toute sa vie. Il chante la joie au coeur ou les larmes aux yeux. Il chante dans la fureur des combats, sous la grêle des mitrailles et dans la mêlée des baïonnettes. Il chante l'apothéose des victoires et l'horreur des défaites. Il chante l'effort musculaire et le repos après la tâche, l'optimisme indéracinable et l'obscur intuition que ni l'injustice, ni la souffrance ne sont éternelles et qu'au surplus rien n'est désespérant puisque “bon Dieu bon” (Dieu est bon).⁴⁵

Ici, il faut que je dissipe sans tarder une équivoque. L'on m'a vu dans les lignes précédentes parler indifféremment du peuple haïtien et du paysan haïtien [45], citer des paroles de Métraux et de O.E. Moore, une opinion de Viatte et rapporter le tout au peuple haïtien, comme à une seule et même entité. J'espère que l'on ne me fera point dire que les seuls haïtiens, sont les paysans des mornes d'Haïti. Surtout après ce que j'ai pu faire voir des handicaps qui pèsent sur ces “habitants” de nos mornes : analphabétisme, malnutrition, primitivité des techniques, conditions de santé déplorables. Cela pourrait créer la plus fâcheuse impression. Dans un article, j'écrivais à propos de la ville de Port-au-Prince, et cela est aussi valable pour bien d'autres villes de la République d'Haïti :

“...pour une population de quelques deux cent mille habitants, cette ville s'enorgueillit d'une élite raffinée qui n'a rien à envier aux élites des plus grandes capitales d'Europe et d'Amérique, en ce qui concerne l'élégance, la bonne tenue, l'érudition et le savoir-faire”.

⁴⁵ Price-Mars. [*Ainsi Parla l'Oncle*](#), p. 19.

Mais force nous est dans un livre sur la littérature et partant sur la culture nationale d'Haïti de mettre en évidence que le menu peuple des campagnes et des bidonvilles est le véritable dépositaire de la culture de notre pays. Georges Devereux pense même qu'entre l'élite haïtienne et les masses, il existe une double barrière qu'il caractérise ainsi :

“La ligne de division qui sépare l'élite haïtienne des masses est non seulement une ligne de démarcation culturelle entre la civilisation française et la civilisation afro-franco-américaine du paysan mais en même temps, une ligne de division de stratification sociale”.⁴⁶

Ainsi l'intellectuel haïtien dont les attaches avec le paysan auraient été coupées (il s'en trouve encore quoique heureusement le spécimen soit en voie de disparition !), l'intellectuel aliéné et qui se complaît dans l'adoration des cultures étrangères, particulièrement de la française, et qui tient en suspicion la culture populaire, ne saurait être considéré, culturellement parlant, comme l'haïtien authentique.

René Piquion dans un réquisitoire farouche fixe la place du paysan en regard de notre élite et de la culture nationale :

“...si la culture fait l'homme et l'homme la [46] culture, si elle englobe tout, part de la base de la vie sociale pour s'élever jusqu'à son sommet, relie le travail de la terre au resplendissement de l'art, le paysan haïtien, par sa technique et son labeur, revendique d'abord tout le poids de l'économie et des finances de son pays. Il se trouve à l'origine des chants les plus beaux et des danses les plus ravissantes du folklore national. Par ses initiatives sur le bois, il domine le tourisme local. Grâce à une taxe spéciale, il a contribué à la construction de ces hôtels, source facile d'enrichissement pour certains. Sans son effort, il n'y aurait ni voyage d'études, ni voyage de plaisir, ni voyage de santé. Sans son courage, tout luxe, tout talent, toute fortune seraient inconcevables, toute rente, tout loisir, toute oisiveté,

⁴⁶ Georges Devereux. Introduction, dans Louis Mars, *La Crise de Possession*, p. XV-XVI.

impossibles. C'est bien lui l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin".⁴⁷

Or ce paysan, c'est par les traditions africaines conservées dans sa sensibilité religieuse, dans sa vocation musicale et son génie chorégraphique, qu'il a pu accumuler ces trésors d'émotion artistique et qu'il a pu édifier les aspects les plus authentiques de notre culture nationale.

L'une des principales sources de cette culture est la religion populaire : le vodou.

Les masses haïtiennes continuent de professer des croyances qui sont des vestiges des religions africaines. À ces croyances qui se sont assimilés le rituel catholique romain, se sont ajoutées quelques pratiques magiques. En tout cas, elles n'ont rien de ce caractère horrifiant dont on a voulu les affubler dans l'unique but de dénigrer le peuple haïtien. Que n'a-t-on pas dit sur le vodou ? Les fables les plus grossières ont été colportées par des charlatans désireux de vendre leurs écrits en excitant une curiosité malsaine. Le parti-pris, la méchanceté, l'ignorance et le racisme se sont ligués pour en faire une tare dont on a voulu nous accabler. Mais des savants aussi bien haïtiens qu'étrangers ont montré qu'il n'avait rien de ce caractère monstrueux qu'on a si souvent voulu lui prêter. Et alors même qu'ils n'entendaient nullement faire une apologie, (Price-Mars déclare :

“la nation... voudrait se débarrasser de cette [47] forme très ancienne de croyance dont elle n'a plus rien à attendre”⁴⁸.)

leurs écrits ont abouti à réhabiliter le vodou.

⁴⁷ René Piquion, *Crépuscule de Mythes*, p. 72-73.

⁴⁸ Jean Price-Mars. *Ainsi Parla l'Oncle*, p. 38.

Voici ce que dit le docteur Louis Maximilien en conclusion de son ouvrage *Le Vodou Haïtien* :

“Le vodou est une religion différenciée qui présente un corps de croyances liées entre elles par des idées métaphysiques, logiquement sorties d’une initiation secrète. Il a été implanté sur le sol de Saint-Domingue par les nègres transférés d’Afrique à l’époque de la Traite...

Le vodou présente en outre un caractère nettement païen et son polythéisme a été maintenu par le fait de l’assimilation des loas aux saints catholiques. Il est comparable aux religions de la Grèce antique et de l’Égypte des premières dynasties. Son archaïsme ne comporte aucune honte. Il perpétue de très belles traditions communes à tous les peuples de la terre, qui devaient être en majeure partie du folklore plutôt que matières de croyances religieuses”.⁴⁹

Sans doute dans les villes où l’action du clergé catholique s’est exercée plus profondément, le vodou est assez difficile à saisir dans sa complexité et bien souvent il ne se réduit qu’à un ensemble de rites superstitieux mêlés de pratiques de charlatans et de médicastres. Mais dans les campagnes haïtiennes, là où l’évangélisation des masses n’a été que superficielle, le vodou dans son intégrité, nous paraît avoir les attributs d’une religion pleine de poésie et de candeur. Comme l’a démontré le docteur Jean Price-Mars dans [*Ainsi Parla l’Oncle*](#) tous les préjugés à l’égard du vodou sont sortis de ce qu’on a toujours voulu lui opposer le Christianisme et refusé de considérer le vodou en lui-même comme l’une des innombrables manifestations du sentiment religieux. C’est, sans aucun doute, ce qu’Alfred Métraux a voulu faire ressortir quand il montre que les haïtiens ne possèdent point l’exclusivité de cette forme de croyances :

“...leur patrie est loin d’avoir le monopole de ces cultes pagano-chrétiens. Au Brésil et à Cuba, où il fleurit sous les noms de “candomblé”, “macumba”, “chango”, “santeria”, [48] “naniguismo”, le vodou compte des milliers - si ce n’est des millions - de fidèles, et ses rites publics et se-

⁴⁹ Louis Maximilien. *Le Vodou Haïtien*, p. 222-223.

crets y sont célébrés selon une tradition plus purement africaine et avec un éclat auquel ne saurait prétendre le modeste “paganisme” des masses rurales haïtiennes. Des formes de vodou existent aussi à la Trinité, à la Jamaïque et même à la Nouvelle-Orléans où la magie blanche et noire s’appelle encore “hoodoo”. ⁵⁰

Quelques aspects plutôt spectaculaires du vodou comme la crise de possession, au cours de laquelle l’individu qui entre en transes devient le réceptacle d’un dieu, ont retenu plus particulièrement l’attention du grand public. De cette crise on a donné les interprétations les plus fantaisistes. Mais les spécialistes qui se sont occupés de la question ont abouti à la conclusion qu’il s’agit d’un phénomène d’ordre nerveux de dédoublement de la personnalité à base d’autosuggestion et provoqué par le climat mystique dans lequel vit le vodouisant, climat mystique qui est ordinairement porté à son paroxysme par les chants et les danses exécutés au cours des cérémonies religieuses.

Mais pour nous autres haïtiens, notre intérêt pour le vodou est motivé principalement par le rôle assez important que cette religion a joué dans l’évolution sociale du peuple et par les beautés qu’elle a permis de conserver et qui font maintenant l’orgueil de tous.

Le vodou, je crois l’avoir déjà dit, est né à Saint-Domingue de la rencontre des différentes religions pratiquées par les esclaves africains. Il faut croire que ces religions étaient proches ou tout au moins ne présentaient pas de différences essentielles puisqu’elles ont été finalement fondues en un ensemble de croyances accepté par tous. Cette unité de religion a contribué à favoriser l’unité de vues et d’action nécessaires pour mener à bien l’entreprise de libération nationale. Et c’est ainsi que la cérémonie du Bois Caïman qui préluda à la révolte générale de 1792 fut une cérémonie vodouesque. Boukman, le chef des révoltés, y officia en tant de houngan ou prêtre du vodou. C’est par des invocations aux dieux et par un serment solennel scellé dans le sang d’un animal sacrifié que les esclaves marquèrent leur détermination de se battre pour leur liberté :

⁵⁰ Alfred Métraux. *Haïti, la Terre, les Hommes et les Dieux*, p. 59.

[49]

“...c’est lui qui était resté à ces esclaves, lorsque l’esclavage avait tout anéanti, c’est lui qui avait permis aux membres épars d’une multitude de tribus africaines de réaliser sur le sol de Saint-Domingue une unité de pays, en faisant considérer les loas comme des nations et les hougans ⁵¹ et les mambos ⁵² comme des rois”. ⁵³

Et :

“...pendant les treize années de violences, de privations, de tortures, les nègres puisèrent dans leur foi aux dieux d’Afrique l’héroïsme qui leur fit affronter la mort et réalisa le miracle de 1804 - la création d’une nationalité nègre dans le bassin des Antilles”. ⁵⁴

Alfred Métraux va même jusqu’à dire que c’est grâce au vodou qu’Haïti doit d’avoir conservé, tout au moins dans les premières années, la tradition catholique. Je laisse à son auteur l’entière paternité de cette opinion qui ne me paraît pas fondée pour ne retenir que l’importance reconnue au vodou en tant que facteur de la formation de la communauté haïtienne. D’ailleurs un autre fait assez significatif pourra nous en convaincre amplement : de 1800 à 1962, c’est-à-dire de l’époque de Toussaint Louverture à nos jours, les adeptes du vodou ont toujours vu l’exercice de leur culte soumis aux plus sévères restrictions sinon même aux plus cruelles persécutions. Price-Mars nous rapporte, à ce propos, comment Dessalines passa un jour au fil de l’épée plus de cinquante affiliés du vodou. Pourtant la pratique de ce culte n’a pas pour autant subi de fléchissement. C’est que, pour une population paysanne évangélisée en surface (et cela pour nombre de raisons : manque de prêtres, analphabétisme, conditions économiques et sociales déplorables, dispersion des habitations rurales etc...), le vodou et ses activités subsidiaires ont constitué et, jusqu’à l’heure actuelle, constituent le principal exutoire de leurs émotions religieuses et esthétiques. En plus d’offrir au peuple la guérison (ou si l’on préfère

⁵¹ Prêtres du vodou.

⁵² Prêtresses.

⁵³ Louis Maximilien. *Le Vodou Haïtien*, p. 70.

⁵⁴ Jean Price-Mars. [Ainsi Parla l’Oncle](#), p. 165.

l'espoir d'une guérison) de leurs souffrances physiques et morales, il est l'occasion de manifestations sociales et mondaines [50] où le sens artistique de nos paysans peut s'exprimer et s'épanouir. Et c'est ce qui fait dire à Louis Maximilien :

“Voilà pourquoi les moyens de coercition n'ont pas eu raison de ce culte. Et si l'on était parvenu à le supprimer, c'aurait été le plus grand dommage infligé à ce peuple dans l'ordre social”.

Même si nous ne voulions considérer que le côté poésie et art, sans nous attacher à l'aspect social et historique, il y aurait encore bien des choses dans le vodou pour susciter notre admiration. Jacques S. Alexis, dans l'introduction de son recueil de contes *Romancero aux Etoiles*, déclare qu'un peuple sans légendes est un peuple condamné à mourir de froid. Je crois, à ce compte, que le peuple haïtien est préservé de la mort par le froid. En effet, les innombrables légendes qui font le fond des croyances vodouesques sont parées d'autant de poésie que les plus belles histoires des grandes mythologies du monde. Louis Maximilien parle du “sourire des dieux vodouesques qui est aussi radieux que celui des dieux de la Grèce antique”.⁵⁵ Erzulie Freda, la déesse de l'amour, Azaca, le dieu paysan, Ogoun Balindjo, le dieu de la guerre et le maître des carrefours, Agouet-Arroyo, le dieu de la mer, Simbi, la déesse des eaux, Damballah Ouedo, le dieu couleuvre, sont autant de personnages dont les belles et terribles histoires, en d'autres temps, auraient fait l'objet de récits aussi merveilleux que ceux que nous a légués l'Hellade.

En outre tout ce fond de croyances qui ne fait pas à proprement parler partie de l'essentiel des croyances vodouesques mais qui s'y rattache comme la légende des “maîtresses-d'lo”, déesses sous-marines qui attirent sous les eaux les personnes de leur choix pour les combler de richesses et leur conférer l'invulnérabilité ; les histoires désopilantes de Bouqui, le lourdaud et de Ti-Malice, le finaud ; les méfaits des zombis, ces morts vivants réduits à la condition d'esclaves par des sorciers malfaisants et tant d'autres légendes fantastiques qui font encore frémir les jeunes imaginations mais qui bientôt ne seront

⁵⁵ Louis Maximilien. *Le Vodou Haïtien*, p. 200.

plus considérées que comme des mécanismes de défense d'un peuple terriblement démuni devant le mystère de la vie et la crainte de l'au-delà, tout cela a suscité une [51] abondante littérature orale, des contes où la fantaisie, l'humour et la sensibilité du peuple haïtien se sont donné libre cours. Un jour viendra où des écrivains appliquant à cette matière le sceau de leur talent en tireront des œuvres qui présenteront une image inédite de notre pays.

Pareille entreprise vient à peine d'être entamée pour les chants et les danses qui constituent une partie essentielle du rituel vodouesque. Les troupes folkloriques, les chœurs, les chanteurs et les danseurs haïtiens dans des interprétations stylisées et harmonisées des rythmes locaux ont récolté sur toutes les scènes des grandes capitales un succès qui est un hommage à la beauté de ces chants et de ces danses.

C'est que le vodou, au contraire d'autres religions, mobilise tout l'être, corps et âme, par des croyances sans doute, mais aussi par des chants et des danses qui, au dire du Docteur Pierre Mabilie, "constituent une des richesses inestimables du peuple haïtien". ⁵⁶

Analysant la place qu'occupent dans la vie du nègre la musique et la danse, le Docteur Jean Price-Mars dit :

“...chez le nègre leur pouvoir sur l'organisme revêt un caractère nettement biologique. On veut dire que même sous la forme et la ligne mélodique très simple et le pas rythmé qui sont leur expression la plus ordinaire, la musique et la danse deviennent un besoin organique chez le noir”. ⁵⁷

Quand l'on songe que chaque dieu ou déesse du vodou a ses chants et ses danses propres ! D'ailleurs il n'y a pas que la religion à s'aider de la musique en Haïti. Ainsi que Price-Mars le fait ressortir dans sa définition de l'haïtien, tout en Haïti est matière à chants et à danses ! la vie, la mort, les jeux, les peines, les joies, tout. C'est ce que le poète Franck Fouché nous dit :

⁵⁶ Louis Maximilien, Préface, *Le Vodou Haïtien*, p. XX.

⁵⁷ Jean Price-Mars. *Ainsi Parla l'Oncle*, p. 121.

“Nous avons un pays de danses et de chansons
de chansons et de danses...
Mais c’est toute notre âme la chanson et la danse !
Nous dansons et chantons
quand la joie allume un “boucan”.

[52]

au fond de nos poitrines bronzées ;
nous chantons et dansons
quand la vie nous lacère le coeur
et accroche une larme au bord de nos prunelles”. ⁵⁸

L’on peut dès lors s’imaginer de quelle étonnante variété de danses et de chants nous disposons !

Sur la musique religieuse haïtienne, sur sa technique, sa structure et ses modes d’expression, bien peu d’études ont été faites. Mais dans la très brève analyse qu’il lui a consacrée à la fin de son livre, Louis Maximilien en fait ressortir cependant la richesse, une richesse insoupçonnée !

“La musique religieuse haïtienne, plutôt africaine, présente plusieurs de ces formes basiques, de ces phrases ou notes accentuées, qui ont été certainement influencées par les musiques arabe, persane et turque”. ⁵⁹

Sur les danses haïtiennes, des travaux plus exhaustifs ont été faits. Il faut citer ici principalement la savante monographie que Lamartinière Honorât a consacré aux *Danses Folkloriques Haïtiennes*. Mon intention n’étant pas de parler en détail de chacune de ces danses, je me contenterai de reproduire ce commentaire de Louis Maximilien :

“Les danses vodouesques... réalisent les plus belles lignes qui soient en matière de danses”.

“... (elles) sont des performances de souplesse et de grâce. Elles expriment toute la beauté capable d’être dans le mouvement”. ⁶⁰

⁵⁸ F. Fouché, *Notre Pays*.

⁵⁹ Louis Maximilien, Op. cit., p. 202.

⁶⁰ L. Maximilien. *Le Vodou Haïtien*, p. 213.

On peut citer parmi ces danses : le Mahi, le Congo-paillette, le Dahomin-Zépaule, le Péto, le guédé-zarignin, le Martinique, le Djouba et surtout le Yanvalou, la danse du dieu couleuvre, dont on a dit qu'elle est "une véritable prière en action, une action de grâces ; pour ceux-là qui la comprennent, elle exprime de la contention allant jusqu'à l'extase..."⁶¹

Au contraire des ballets qui peuvent avoir parfois quelque chose d'artificiel, au contraire de certaines [53] danses actuelles qui ne sont que de simples exercices de défoulement d'énergies mal contenues, le privilège des danses folkloriques haïtiennes, c'est qu'elles sont exécutées par un peuple chez qui le sens du rythme est inné. Ainsi elles sont à la fois l'expression de la vie même dans toute son exubérance et le fruit d'une technique consommée, le jaillissement le plus pur de toutes les forces de l'âme et du corps, une vibration de tout l'être à l'unisson des forces de la nature. Le danseur en action se transfigure et devient une sorte de démiurge qui transpose en gestes pleins de grâce tout ce qui bouillonne en lui.

Il faudrait ici souligner le rôle capital du tambour non seulement dans le vodou mais dans la musique et la danse haïtiennes. Le tambour est un instrument-dieu dans la religion populaire, et le gigantesque "Assôtor", par exemple, est solennellement consacré et il devient le réceptacle des dieux. L'on en peut voir une preuve dans le salut que les fidèles exécutent devant les tambours au cours des cérémonies. Alfred Métraux, Louis Maximilien et Louis Mars ont souligné dans leurs études le rôle du tambour et l'importance que prend l'habileté du tambourinier :

"Le tambourinier grâce à son talent en battant du tambour peut inviter les dieux à descendre de l'Olympe".⁶²

Et en vérité tout le rite vodou qui est constitué principalement de chants et de danses obéit au rythme des tambours. Ce sont eux qui marquent le tempo des cérémonies, contribuent à faire monter la ten-

⁶¹ L. Maximilien, op. cit., p. 33.

⁶² Louis Mars. [La Crise de Possession](#), p. 15.

sion mystique et à créer l'ambiance propice aux crises de possession dont ils favorisent le déclenchement :

“Une batterie de tambours vodouesques, en principe, se compose classiquement de trois tambours... Le premier tambour qui est le petit tambour... est battu sur un rythme fixe et stable se déroulant comme une chaîne éternelle, qui marque l'élément temps ; le deuxième tambour... dont l'élément est le rythme fixe et stable du petit tambour auquel sont additionnées des variations indique les phases de la cérémonie... le troisième tambour s'adapte aux variations du second et présente finalement un rythme [54] propre qui paraît fantaisiste, indéfinissable : c'est le rythme du sang”.⁶³

D'ailleurs quand le tambour ne peut être utilisé pour une raison quelconque, comme par exemple la nécessité de tenir secrète une cérémonie, le rythme est marqué par les mains.

Ce rôle prépondérant du tambour ne se circonscrit pas seulement au vodou. Car si la musique est avant tout rythme, cela est particulièrement vrai pour la musique populaire haïtienne. Les instruments qu'utilisent nos musiciens sont des tambours et des vaccines, sortes de bambous creux de longueurs variables dans lesquels on souffle bien moins pour tirer un son que pour marquer une cadence. Toute la gamme des instruments à cordes et à vent est également mise à contribution, mais l'on peut remarquer que le tambour est l'instrument principal, l'instrument essentiel. Le rythme prend alors une telle importance qu'il devient mélodie aussi. Et le tambour est tout cela : à la fois rythme et mélodie et peut-être même quelque chose de plus car, personne, hormis un haïtien, ne peut sentir combien par une nuit “tout en diamants”, peut être lourd d'évocations et chargé d'appels mystérieux le bruit étouffé du tambour qui nous vient des “mornes” par rafales intermittentes.

Nos écrivains n'ont pas manqué de dire ce que représente le tambour pour nous autres, nègres d'Haïti. Dans son roman *Viéjo*, Maurice Casséus en a parlé avec passion. Jean F. Brierre, sur ce mode à la fois lyrique et épique qui lui est propre, a trouvé des images grandioses

⁶³ L. Maximilien, *Op. cit.*, p. 211.

pour chanter tous les tambours nègres. Je ne connais pas, sur le même thème, d'œuvre qui passe le poème de Brierre pour la beauté des images, la noblesse de la vision et la puissance du souffle. Mais il est une piécette de Constantin Mayard dont la technique impeccable montre que le souci de l'auteur avait été de fixer seulement avec précision, la place du tambour dans notre vie et, à cet égard, il me paraît assez expressif pour que je vous le cite :

LE TAMBOUR

“Qu’il soit fait de merrain ou de bois d’acajou
De peau de bouvillon ou d’un cabri bréhaïne,

[55]

Qu’il soit le lied léger du vent dans les bambous
Ou qu’il gronde comme un ciel où la foudre règne,
Qu’il chante soit Hogoun qui danse dans le feu,
Sur le rite congo que les adeptes craignent,
Soit Aida-Ouédo, maîtresse du flot bleu,
Sur le mode arada qui dans la douceur baigne,
Qu’il éjecte des sons pleins d’astres et de fleurs
Où les cris désolés d’un cœur brisé qui saigne,
Le tambour est la chose humaine qui s’imprègne
le plus de l’âme nègre en rire ou dans les pleurs.
C’est le plus suggestif des instruments qui peignent
Sa révolte ou ses deuils, sa joie ou ses douleurs.”⁶⁴

À cause de tout cela, les haïtiens même s'ils n'ont “plus rien à attendre des croyances vodouesques”, en tant que religion ou système d'interprétation du monde et des relations entre les hommes et Dieu, ne peuvent rejeter ce côté artistique du vodou. Dans le passé une attitude inintelligente avait fait condamner en bloc la culture populaire. Aujourd'hui l'on aborde plus sereinement la question. Et même dans le clergé catholique haïtien, l'on observe une attitude plus nuancée à l'égard des croyances traditionnelles. Des prêtres s'interrogent, pour l'évangélisation même des masses paysannes haïtiennes, sur le parti qu'ils peuvent tirer de ce qui, dans les traditions populaires, n'est pas incompatible avec la doctrine chrétienne. Les prises de position des

⁶⁴ M. Lubin, *Panorama de la Poésie Haïtienne*, p. 248.

pères Bissainthe, Parisot et Bajoux sur la question dans *Des Prêtres Noirs s'interrogent* (Edition Présence Africaine), et les expériences tentées au Cap-Haïtien par le père Joseph Augustin, permettent d'augurer que de l'utilisation des richesses culturelles de nos traditions populaires sortiront des œuvres au cachet vraiment national.

[56]

Tout ceci explique pourquoi nos écrivains sont particulièrement sensibles au côté africain de notre personnalité. Descendants des esclaves de Saint-Domingue, nous nous sommes toujours sentis unis à nos frères de couleur par une communauté de souffrances. Cette présence palpitante de l'Afrique en chacun de nous à travers ces chants, ces danses et ces croyances, présence qui est une nostalgie et plane sur les moindres démarches de notre pensée, est venue renforcer notre solidarité avec tous les nègres de la terre. C'est cette "présence nostalgique" que Regnor Bernard a voulu mettre en évidence dans ces vers où il nous parle des chants et des danses qui accompagnent la vie du paysan :

“Et ce chant de l'effort sur la terre qui fume
parmi l'accablement immense de l'été,
et ce chant de soleil que la grisaille enrhumé
et ce chant syncopé par l'écho répété
le long des midis lourds, sur l'échine penchée
et la chair douloureuse à la glèbe attachée
parmi l'accablement immense de l'été”,

ces chants qui s'accompagnent tout naturellement de danses :

“c'est le chant qui jadis au penchant des collines
où le soir est sucré comme un gâteau de miel
— ce pays est lointain que les mers dodelinent —
accrocha mille espoirs au velours bleu du ciel,
c'est le chant de l'Afrique étrange et maternelle,
c'est le chant qui jadis sous la verte tonnelle,
quand les soirs sont sucrés comme un gâteau de miel,
et que l'ombre descend sur les rudes labours,
prêta souvent une aile à l'ivresse des danses
et vit en rond tourner au rythme des tambours
les profils redressés dans l'émoi des cadences :

et le bonheur alors ruisselle sur les toits :

.....”⁶⁵

Piété filiale, à l’égard de l’Afrique, solidarité avec [57] nos frères nègres sont les principaux traits de cette conscience de race qu’on peut retrouver chez les écrivains haïtiens. Cari Brouard, dans ce salut à l’Afrique, en a donné un magnifique exemple :

AFRIQUE

“Tes enfants perdus t’envoient le salut, maternelle Afrique. Des Antilles aux Bermudes, et des Bermudes aux États-Unis, ils soupirent après toi. Ils songent aux baobabs, aux gommiers bleus pleins du vol des toucans. Dans la nuit de leur rêve, Tombouctou est un onyx mystérieux, un diamant noir, Abomey. Où Gao-Les guerriers du Bornou sont partis pour le pays des choses mortes. L’empire du Manding est tombé comme une feuille sèche.

Et pourtant la misère, la douleur, la mort...

.....

Jusqu’à quand, Eternel ?

Consolation des affligés, élixir des souffrants, source des assoiffés, sommeil des dormants, mystérieux tambour nègre, berce les chamites nostalgiques, endors leur souffrance immémoriale”.⁶⁶

⁶⁵ Regnor Bernard. Notice Bibliographique.

⁶⁶ M. Lubin, Op. cit., p. 357-358.

[58]

Haïti et sa littérature

IV.

PANORAMA DE LA LITTÉRATURE HAÏTIENNE

“Et d’abord, la littérature haïtienne des origines à nos jours, a toujours été dans son ensemble une littérature engagée. On entend dire par là qu’elle fut, qu’elle est restée l’expression de l’état d’âme d’un peuple constamment aux prises avec les péripéties d’une lutte sournoise ou ouverte pour intégrer les droits de l’homme dans les normes de la vie publique”.

(Dr. Jean Price-Mars,
De Saint-Domingue à Haïti)

[Retour à la table des matières](#)

S’il y a quelque chose de fascinant dans le déroulement de la littérature haïtienne, c’est bien ce spectacle de la lente maturation d’un peuple. À travers les œuvres littéraires c’est le peuple haïtien lui-même que l’on voit, sur le triple plan ethnique, culturel et social, prendre progressivement conscience du fait national dans sa redoutable complexité, se débarrasser de ces chimères et s’armer de lucidité pour un combat qui se livre sur tous les fronts. Dans les pages précédentes j’ai tenté de donner une idée du contexte historique, économique et culturel dans lequel notre littérature s’est développée. J’ai également montré comment certains aspects comme la conscience de

race et l'engagement révolutionnaire découlent de ce contexte. Je vais maintenant essayer de compléter le tableau en parlant de nos principaux écrivains et en esquissant un bref panorama des divers mouvements qui ont connu une vogue chez nous.

“Peu de littératures sont nées plus tragiquement que celle d'Haïti” dit Auguste Viatte. En rappelant ces paroles, je ne veux pas faire songer aux luttes sanglantes pour l'indépendance ni même à la désolation dans laquelle se trouvait le pays en 1804, mais [59] bien au dénuement intellectuel de la population d'alors. L'on pouvait compter les quelques citoyens ayant fait des études à peu près régulières en France. Ils seront, pour la plupart, à la fois soldats, hommes d'État et écrivains et garderont de leur séjour en métropole une affection marquée pour la mode pseudo-classique. L'on comprend ce qu'une telle littérature, qui utilise des moules aussi conventionnels que la fable, l'épître, la romance, l'ode, et où l'on n'hésite pas à glisser des métaphores du genre de celle-ci : “Hâte, Phoébé, hâte ton cours”, peut avoir d'artificiel en regard de la grande masse illettrée. Cependant c'est une littérature militante. Nous venions à peine de conquérir notre indépendance et la perspective d'un retour offensif des français obsédait nos aïeux. Nous évoluions par ailleurs dans une ambiance d'hostilité. En 1804, dans les îles voisines d'Haïti, l'Angleterre pratiquait l'esclavage ; aux États-Unis, Lincoln n'était pas encore venu libérer les nègres et à la Martinique et à la Guadeloupe, Bonaparte venait de rétablir le servage. Ce sont donc surtout des hymnes à la liberté, des odes à l'indépendance, des chants guerriers et patriotiques qu'entonnent des poètes tels que : Antoine Dupré, Jules Solime Milscent, Juste Chanlatte et Hérard Dumesle. L'emphase et le ton déclamatoire chers aux révolutionnaires français est le trait caractéristique du style de nos premiers écrivains. Ces écrits paraîtraient aujourd'hui bien plus factices encore si l'on ne sentait vibrer sous la forme traditionnelle une indignation vraie et une sincère émotion patriotique. Jules Solime Milscent, le plus célèbre d'eux tous, s'est essayé dans des genres aussi variés que l'ode, l'épître, la fable et la comédie. Mais ses fables, par exemple, paraissent bien fades à côté de celles de son modèle français et ses œuvres en général pâtissent des exigences d'une morale qu'il essaie d'illustrer coûte que coûte.

À l'avènement du président Boyer, une nouvelle génération voit le jour. Formée aux écoles fondées dans le Nord par Christophe et dans

l'ouest par Pétion, elle profite d'une relative stabilité de la situation politique. En effet la reconnaissance de notre indépendance par la France et le rétablissement des relations pacifiques avec celle-ci permet à nos intellectuels de renouer contact avec l'Alma Mater et de se tenir au courant des dernières innovations dans le domaine des arts, des lettres et de la science. Car il n'est pas sans intérêt de souligner qu'en dépit de leur [60] origine ethnique et des conditions bien particulières dans lesquelles ils avaient conquis leur indépendance, les haïtiens n'avaient pas pour autant cessé de considérer la France comme une sorte de mère spirituelle. Et il est bien caractéristique que l'acte de l'indépendance par lequel nous déclarions renoncer à la France ait été rédigé en français. Ainsi de 1804 à 1915, compte tenu des exceptions et sans que pour autant l'on puisse dire que nos écrivains ont été de vulgaires plagiaires, le mot d'ordre sera de se mettre à l'école des maîtres de la littérature française. À ce propos, il est assez intéressant de noter qu'en 1900, Etzer Vilaire, dans une lettre à Georges Barral, déclarait, apparemment avec l'assentiment général : "Nous sommes condamnés à une littérature d'imitation", tandis que, 50 ans plus tard, les scrupules que Dépestre manifestera à l'occasion du retour au vers régulier d'Aragon, soulèveront un tollé général et des protestations dont ce vers de Césaire peut marquer la violence :

"Fous-t-en, Dépestre, et laisse dire Aragon".

Mais n'anticipons point...

Bien vite donc le romantisme conquiert les faveurs du public. Dans les œuvres des écrivains du groupe de 1836 : Coriolan Ardouin, Ignace Nau, Alibé Féry... on retrouve cette mélancolie et cette sentimentalité rêveuse auxquelles se reconnaissent tous les René. Quand Coriolan Ardouin nous dit dans un de ses poèmes :

"Moi, j'ai le sort de ceux qu'on voit sur cette terre
Traîner de tristes jours, vrais boulets de galère jusques à leur tombeau
Car tu me réprovas, mon Juge, O Providence,
Car un papillon noir le jour de ma naissance se posa sur mon berceau"

L'on peut retrouver le fameux spleen des romantiques teinté tout de même d'haïtianisme. Cette mention d'un papillon noir étant une allusion à une légende typiquement haïtienne qui veut que les insectes de cette couleur soient des porte-malheur. Le destin de ce poète, le plus doué de sa génération, était bien fait pour le porter à la mélancolie et au désespoir : il eut la douleur de perdre successivement son épouse et son enfant, et lui-même, il mourut très jeune de phthisie, la maladie chère aux romantiques. Des mains pieuses assurèrent la publication posthume [61] de ses œuvres. Si la mort ne l'avait emporté si tôt, nous aurions eu en Coriolan Ardouin un très grand poète car déjà pour un écrivain si jeune, son talent s'annonçait plein de promesses.

Vers cette même date apparaissent nos premiers historiens : Thomas Madiou, Célicy et Beaubrun Ardouin, Beauvais Lespinasse. Sans doute quelques hommes politiques comme Boisron-Tonnerre, le rédacteur de la proclamation de l'indépendance, Guy-Joseph Bonnet, Inginac... avaient raconté dans des Mémoires les faits auxquels ils avaient participé et avaient essayé de démêler les circonstances qui avaient influé sur notre vie politique avant et après l'indépendance. D'autres comme le baron de Vastey, le secrétaire de Christophe, avaient engagé des polémiques virulentes avec les détracteurs de notre indépendance et publié nombre de pamphlets au style enflammé. Mais c'étaient là des œuvres de circonstances à caractère de plaidoyers pouvant à la rigueur servir de sources de renseignements mais non point organisées scientifiquement comme le requiert la conception moderne de l'histoire. D'ailleurs l'on a sévèrement critiqué les deux plus grands historiens de cette époque : Thomas Madiou et Beaubrun Ardouin. Au premier, l'on reproche d'avoir fait une part trop grande à la tradition orale dans les quatre volumes de son *Histoire d'Haïti*. Quant à Ardouin, c'est bien plus grave : les onze volumes de ses *Etudes sur l'Histoire d'Haïti* refléteraient trop ses positions partisans. Quoiqu'il en soit, ces œuvres constituent une mine inépuisable de renseignements dont les historiens par la suite ont largement profité. Et même si, par un souci évident de coquetterie, Madiou et Ardouin se sont plu dans leurs préfaces, à rabaisser le mérite littéraire de leurs œuvres, l'excellence de leur style témoigne d'une maîtrise du français qui est tout à leur honneur.

Au même moment, le théâtre haïtien se dégagait des influences scolaires et des intentions didactiques. Après les tentatives des écri-

vains de la génération précédente : Dupré, dans le drame historique, Milscent dans la comédie moralisante et Chanlatte dans le drame et l'opéra, Pierre Faubert essaya de créer un théâtre original. Directeur du Lycée national, il montait une pièce pour les distributions de prix et son *Ogé ou le préjugé de couleur* se ressent de ses préoccupations d'enseignant. Liautaud Ethéart qui, lui aussi, s'inspirera de l'histoire nationale pour écrire : [62] *Un Duel sous Blanchelande*, *La Fille de l'Empereur* et, dans une autre veine, *Génie d'Enfer* et *Guelfes et Gibelins*, parviendra à créer un théâtre un peu plus viable. Mais ces deux dramaturges, tout comme d'ailleurs leurs successeurs (et cela est valable pour tous nos auteurs de drame historique de Pierre Faubert (1841) à Marcel Dauphin (1960)), n'arriveront jamais à se dégager de l'emprise de l'histoire et à créer des pièces qui soient vraiment vivantes. Certains comme Jean F. Brierre (1960) écriront des poèmes dramatiques pleins de vers éclatants et aligneront des tirades lyriques de toute beauté mais n'aboutiront en définitive qu'à mettre l'histoire en dialogues et non à faire vivre sous nos yeux des personnages dépouillés de leur prestige historique.

Le roman était dans une condition bien moins reluisante encore. Car à part *Stella*, œuvre allégorique d'Émeric Bergeaud, l'on ne peut compter que quelques contes épars dans les journaux et aujourd'hui perdus pour la plupart. Sur le *Stella* de Bergeaud, l'opinion de nos critiques est partagée. Certains le tiennent pour une œuvre valable, d'autres, non. À mon sens, cette histoire d'Haïti mise en fictions perd tout son attrait, car ce n'est pas en la couvrant du voile de l'allégorie qu'on exaltera la geste de nos pères mais bien en décrivant avec exactitude une réalité qui dépassait la fiction. Et puis, je vois mal la nécessité de faire appel à Romulus et Remus et de mobiliser une déesse de la liberté pour parler des esclaves de Saint-Domingue, de leur misère et de leur révolte.

En fait notre littérature en était encore à ses premiers vagissements et nos écrivains cherchaient en tâtonnant leur voie. L'instabilité politique qui prévalut de la chute de Boyer (1843) à l'avènement de Gëfard (1860) était peu faite pour permettre à cette littérature de parvenir à son éclosion. La révolution de 1843 qui renversa Boyer du pouvoir fut en effet promptement suivie du détachement de la partie de l'est, l'actuelle république Dominicaine. Une série de gouvernements de doublure se succédèrent à la tête du pays et enfin, sous Faustin Sou-

louque, les rivalités de factions et les luttes politiques s'avivèrent au point de créer une situation presque insoutenable. D'ailleurs jusqu'alors la situation de l'instruction était on ne peut plus précaire. Très peu d'écoles et moins encore de maîtres qualifiés. Nombre d'écrivains, et parmi les plus brillants : Demesvar Delorme, Oswald Durand, ne feront qu'un court stage à l'école ou même [63] seront de purs autodidactes. Toujours est-il que dans les premiers temps du gouvernement de Geffard, la paix revenue, la prospérité s'annonçant et des mesures libérales étant prises dans plusieurs domaines comme cette fameuse réorganisation de l'enseignement sous l'égide du ministre Elie Dubois, le climat se prêta davantage à un renouveau littéraire. Auguste Viatte, citant Frédéric Marcelin et Anténor Firmin, déclare que c'est à une véritable renaissance qu'on assiste alors.

Parmi les écrivains les plus illustres de l'heure, il faut citer : Demesvar Delorme, Charles Seguy-Villevalaix, Alcibiade Fleury Battier et nombre d'autres poètes ou essayistes qui publieront leurs œuvres plus tard mais les auront conçues à cette époque, ou tout au moins se seront formés à ce moment. Anténor Firmin, Louis-Joseph Janvier et Oswald Durand sont à ranger dans cette dernière catégorie.

La personnalité qui dans les années 1860 dominait la littérature, celui en qui Anténor Firmin saluera "le doyen des lettres haïtiennes" était Demesvar Delorme. Né au Cap-Haïtien en 1831, il fit des études assez irrégulières et les vastes connaissances dont il fera montre plus tard seront le fruit d'un labeur personnel acharné. Il s'adonna tour-à-tour à l'enseignement, au journalisme et à la politique où il connut la plus brillante fortune. Ministre sous Salnave, il fut plusieurs fois élu député et représenta le pays pendant longtemps à Berlin et au Vatican.

"Demesvar Delorme possédait une intelligence brillante et un esprit séduisant. Doué d'une grande facilité de parole, il savait enthousiasmer et entraîner." ⁶⁷

Sa brillante intelligence et ses dons d'écrivain, Delorme devait surtout les répandre dans des écrits sans doute hautement recommandables par la teneur du style mais qui en fait relèvent beaucoup plus

⁶⁷ P. Pompilus. *Manuel d'Histoire de la Littérature Haïtienne*, p 166.

du genre réflexions politiques que de la littérature proprement dite. D'ailleurs les titres de quelques-unes de ses œuvres le disent assez : *Les Théoriciens au Pouvoir* (1870) ; *Les Petits, La Hollande, La Démocratie et le Préjugé de Couleur aux États-Unis* (1866) ; *La Reconnaissance du Général Salnave* (1863) ; *Réflexions Diverses sur Haïti* (1873) ; *Les Paisibles* (1874). Œuvres [64] de circonstance, œuvres de polémique où le politicien expose ses idées sur la situation politique, économique et social d'Haïti, propose des solutions et défend ses propres prises de position. Œuvres nécessairement dépassées aujourd'hui en dépit des idées justes et des jugements valables qu'elles contiennent.

Delorme s'est aussi essayé dans les genres qui relèvent davantage de l'art littéraire. Il a écrit deux romans. *Francesca* (1873) et *Le Damné* (1877). Mais là malheureusement son talent s'est fourvoyé dans des tentatives qui devaient faire de lui l'une des têtes de turc des jeunes générations littéraires. La vaste culture de Delorme, ses séjours prolongés en Europe, ses relations personnelles avec certains écrivains français, entre autres Lamartine et Victor Hugo, lui avaient permis d'acquérir une vision du monde assez large pour ne lui rendre étranger rien de ce qui est humain, selon la parole du poète. En outre sa familiarité avec les littératures européennes, particulièrement la littérature romantique française, lui avait donné une maîtrise suffisante de l'art d'écrire pour le rendre capable de développer avec brio une intrigue, la colorer de tous les feux de son imagination et la parer de toutes les grâces de son style. Mais l'on voit ce que cela peut avoir de faux, d'inconvenant même, je dirais, pour le politicien qui avait développé des vues si sagaces sur la situation générale de son pays, de se lancer dans des histoires abracadabrantes de prince ottoman courant par ci, par là, ou de reître allemand en mal de mauvais coups. La trame mélodramatique et rocambolesque de ces romans ajoute au mauvais goût de leur exotisme. L'on est unanime à vanter le style de Delorme "d'une lumineuse unité, abondant et fluide, qui sans rien sacrifier des nuances les plus délicates de la pensée, reste fidèle au génie de la langue, fait de clarté et de mesure..."⁶⁸. Mais tous les mérites de ce style ne le réhabiliteront pas comme artiste aux yeux des nouvelles générations de plus en plus conscientes des duretés de la réalité

⁶⁸ Georges Sylvain, cité dans D. Bellegarde, *Écrivains Haïtiens*, p. 86.

haïtienne, et pour lesquelles toute littérature exotique et d'évasion est disqualifiée au départ.

Tout comme Delorme, mais avec moins d'éclat, Charles Seguy-Villevaleix fit carrière dans l'enseignement, la politique et la littérature. Il a publié en 1866 un recueil de vers : *Les Primevères* où il chante l'amour [65] et les fleurs avec beaucoup de correction, mais sans grande originalité. Villevaleix avait pourtant fait de solides études en France et sa maîtrise de la prosodie démontre ses capacités d'artiste. Mais nos écrivains étaient encore condamnés à être français ou du moins étrangers pour être artistes. L'on n'avait pas encore trouvé la formule qui permît d'être à la fois artiste et haïtien dans des œuvres littéraires. Il faudra attendre Oswald Durand.

Avec lui, a-t-on dit, commence l'âge viril de la poésie haïtienne. De tous les poètes de la fin du dix-neuvième siècle, et ils sont nombreux, ainsi que nous le verrons, Oswald Durand est sans conteste le plus grand. Il faut croire qu'en lui habitaient à la fois le génie et un sens infailible des beautés locales car, né au Cap-Haïtien en 1840, deux ans avant le tremblement de terre qui réduisit cette ville en ruines, c'est à peine s'il fréquenta l'école quelques années. À un très jeune âge on le vit même exerçant le métier de forgeron. Pourtant quelques années plus tard il enseignait au lycée de sa ville natale et collaborait au journal de Demesvar Delorme où il commençait la publication de ses poèmes. Et quand en 1896, les deux volumes de ses *Rires et Pleurs* paraîtront, Durand était reconnu par sa génération comme le "barde national", titre enviable que la postérité a consacré avec éclat. Il est en effet celui qui a su donner à ses vers le parfum créole de la terre d'Haïti. Pour la première fois, l'on sentait passer dans notre poésie un souffle qui ne venait pas des rivages de France mais de nos mornes et s'était en cours de route imprégné de la senteur de nos citronniers et de nos raisiniers amers... Pour la première fois, la Muse prenait un visage d'haïtienne, celle d'une nonchalante griffonne ⁶⁹.

Comme tous ses contemporains, Oswald Durand a écrit *Une Épopée des Aïeux* et un bon nombre de pièces patriotiques exaltant les épisodes héroïques de notre histoire. Cependant ce n'est pas dans ces œuvres qu'il est le plus national. C'est dans ces poèmes voluptueux où il chante les femmes de notre pays, nos paysages, nos fruits, nos arbres,

⁶⁹ Type d'haïtienne.

toutes ces choses quotidiennes dont il a su parler avec un art inimitable et dont il a dévoilé les grâces et le charme jusque là cachés à nos artistes. Il n'est plus possible d'apposer indifféremment une signature française, suisse ou belge au bas d'un poème comme celui-ci :

[66]

IDALINA

Sur le rivage où la brise
 Tord et brise
 Les rameaux des raisiniers
 Où des merles font bruire
 De leur rire
 L'éventail des lataniers,

 Elle arrive
 La gentille Idalina,
 La brune fille des grèves

 Sa légère chevelure
 À l'allure
 De nos joyeux champs de riz,
 Quand ses boucles, sous la brise
 Qui les frise,
 Bondissent en petits plis...

 Sa lèvre, qu'un dieu décore,
 Est encore
 Bien plus brune que sa peau,
 Car de notre caïmite
 Elle imite
 Le violet pur et beau

Mais sa plus belle réussite est sans conteste *Choucounè* dont voici quelques vers :

Dèriè gnou gros touff pingouin
 L'aut'jou moin contré Choucounè ;
 Li sourit l'heu'li ouè moin,
 Moin dit : "Ciel ! à la bell mounè !
 Li dit : "Ou trouvé ça cher ?

P'tits zoézeaux ta pé coûté nous lan l'air

Quand moin songé ça, moin gangin la peine
Car dimpi jou-là dé pieds moin lan chaine !

.....
Choucouné, cé gnon marabout :
Zyeux-li claire com' chandelle ;
Li gangnin tété douboutt...

Traduction,

Près d'un bouquet de pingouins
L'autre jour, j'ai rencontré Choucouné ;
Elle a souri en me voyant,
J'ai dit : "Ciel ! la belle fille !

[67]

Elle dit : "Tu trouves, cher ?
Les petits oiseaux nous écoutaient là-haut.

.....
Quand je me souviens de cela, je deviens triste
Car depuis lors mon cœur est captif

.....
Choucouné est une marabout
Ses yeux brillent comme des chandelles,
Elle a des seins mutins...

Ce poème créole qui a été mis en musique et qui éveille dans le cœur de chaque haïtien autant de résonances qu'un hymne national a su garder après plus d'un demi-siècle assez de vogue pour se métamorphoser en ce succès du Hit Parade américain : "Yellow Bird".

De cette œuvre universellement connue, Viatte a pu dire :

"N'eût-il écrit dans ce genre que *Choucouné* il survivrait : ce petit poème en dialecte créole, où se mêle au sentiment amoureux et à la mélancolie raciale une pointe d'humour dans un dosage très caractéristique et savoureux, a doté Haïti d'une héroïne, assez populaire pour avoir inspiré les musiciens et servi d'enseigne aux boîtes de nuit. L'idylle n'a pas

l'ampleur de "*Mireille*", mais la similitude de l'effort autorise à rappeler le nom de Mistral".⁷⁰

Je voudrais en passant apporter un correctif à ce commentaire de Viatte qui semble accorder une importance exagérée à l'aspect racial. Les haïtiens d'aujourd'hui en écoutant "*Choucounè*" songent bien moins au conflit de races qui y est évoqué qu'à l'évocation particulièrement expressive d'une beauté locale. C'est ce qui à nos yeux donne tout son prix à ce poème et rien d'autre.

Oswald Durand est à ranger parmi nos romantiques. Sa manière d'écrire autorise à porter un tel jugement. D'ailleurs la plupart des poètes de la fin du siècle dernier et même quelques-uns de ce siècle, comme Luc Grimard, doivent être placés sous la même bannière. En fait, presque toutes les écoles littéraires ont eu des adeptes en Haïti : le parnasse comme le symbolisme ou le surréalisme. Et nous le signalerons à l'occasion. Il n'en demeure pas moins vrai que le romantisme a connu une longue vogue chez nous. Dans [68] un article, je me posais, à ce propos, la question suivante : "Y a-t-il dans la texture même de la sensibilité des habitants des pays de soleil une prédisposition aux élans passionnés, aux rêves empanachés qui les incline invinciblement vers le romantisme ?" Cette persistance parmi nos écrivains de la tradition romantique a retenu aussi l'attention du Dr Jean Price-Mars dans son livre : "[*De Saint-Domingue à Haïti*](#)". Et il est porté à croire que cela est dû au fait que "cet idéal artistique... sied à la logique de leurs tempéraments et aux aspirations fondamentales de leur intelligence"⁷¹. Mais je ne pense pas que ce soit la seule explication. Tout d'abord il faut remarquer qu'il n'y avait pas encore cent ans depuis que nous nous étions libérés du joug français et la geste de nos pères était tout à fait dans la note épique chère aux romantiques et bien propre à enflammer les imaginations les plus rétives. À cela il faut ajouter que dans une ambiance universelle d'hostilité, les écrivains du siècle passé se trouvaient plus ou moins mobilisés dans une entreprise de réhabilitation de la race nègre. "[*De la Réhabilitation de la Race Noire par la République d'Haïti*](#)" sera précisément le titre d'un ouvrage d'Hannibal Price ! Et tous, poètes, publicistes, journalistes ou

⁷⁰ A. Viatte. *Histoire Littéraire de l'Amérique Française*, p. 392.

⁷¹ Dr. J. Price-Mars, *Op. cit.*, p. 31.

romanciers, ils feront de leurs écrits autant de défenses d'Haïti et de la race noire contre leurs détracteurs. Or quel argument pouvait plaider mieux en faveur du pays et de la race sinon notre histoire, témoignage vivant des vertus nègres ? Par ailleurs, ce n'était pas comme aujourd'hui où la négritude, c'est-à-dire la condition du nègre, est pleinement assumée, revendiquée et utilisée même par les intellectuels noirs dans la lutte pour l'affranchissement de la race. Le sentiment de frustration et d'amère déception que ne pouvait manquer de susciter le sort réservé alors aux hommes de couleur, devait créer cette "mélancolie raciale", source d'élégies bien romantiques où nos poètes, Oswald Durand (*Le Fils du Noir*) et Massillon Coicou (*Complaintes d'Esclaves*) entre autres, ont déploré l'opprobre dont ils étaient frappés uniquement à cause de la couleur de leur peau. Quoiqu'il en soit, ces différents facteurs se sont unis pour assurer la prééminence de la manière romantique chez nos poètes et nos dramaturges. Et cette tendance s'est surtout exprimée à travers une poésie nationale et patriotique dont les hauts faits de notre histoire ont principalement fourni la matière.

[69]

Massillon Coicou est, après Oswald Durand, le plus prestigieux des poètes de la fin du siècle dernier. Le plus doué aussi. Et si la mort ou plutôt un odieux assassinat ne l'avait trop tôt enlevé aux lettres haïtiennes, son talent nous autorise à croire qu'il se serait élevé à une fortune comparable à celle de l'auteur de *Choucounè*. Coicou, qui avait commencé une brillante carrière littéraire et politique, publia deux recueils de poèmes et fit jouer avec succès ses pièces à Paris ; attristé par le spectacle de nos rivalités intestines, il se laissa emporter par sa ferveur patriotique jusqu'à appuyer ouvertement Anténor Firmin, l'homme qui, aux yeux de toute la jeunesse éclairée d'alors, était le plus capable d'assumer la direction de l'État. Le pouvoir en prit ombrage et un matin, arraché de son lit, Massillon Coicou fut sommairement exécuté en compagnie de deux de ses frères et de sept autres personnes. "Ainsi fut commencé le martyre de ce poète qui avait élevé le culte de l'art à la hauteur d'un sacerdoce"⁷². En 1892, Massillon Coicou avait publié ses "*Poésies Nationales*" et en 1903, "*Impressions et Passions*". La variété des thèmes qu'il a abordés, la

⁷² D. Bellegarde. *Écrivains Haïtiens*, p. 201.

noblesse de sa vision du monde, l'habileté croissante avec laquelle il a traité ses sujets et enfin l'incontestable don poétique dont il fait montre, font déplorer la cruauté et l'obscurantisme d'une satrapie qui nous a ravi un de nos écrivains les plus doués. À côtés de Massillon Coicou, l'on doit citer Tertulien Guilbaud, Aurèle Chevry, Isnardin Vieux, Arsène Chevry, Paul Lochard, tous poètes excellents.

Du côté du théâtre l'on assista à une magnifique floraison. Massillon Coicou, écrivain au talent multiple, donna plusieurs drames patriotiques : *Liberté* (1894), *Les Fils de Toussaint* (1895), *L'Empereur Dessalines* (1906). Il fit représenter également des comédies satiriques où il ridiculisait nos travers politiques ou défendait une thèse sociale ou patriotique : *Féfé Candidat*, *Féfé Ministre*, *L'Alphabet* (1905), *L'Ecole Mutuelle* (1896). Les comédies sont les pièces les plus valables du théâtre de Coicou, car elles sont d'une vérité que n'ont point les drames patriotiques.

Vendenesse Ducasse fut l'un des grands manitous du théâtre à cette époque. Ses pièces : *Noirs et Jaunes*, *Toussaint au Fort-de-Joux*, *Les Duels en mon Pays* firent sensation. Et même aujourd'hui, elles présentent assez d'intérêt à la lecture. Malheureusement la [70] technique chez Ducasse est déficiente et le style lui-même est plein de maladresses.

Pour le roman, il n'y a à signaler que la *Noire*, un feuilleton de Massillon Coicou et *Une Chercheuse* de Louis-Joseph Janvier. Ces écrits, s'ils confirment l'étendue des dons de ces écrivains, n'ajoutent cependant rien à leur gloire littéraire. En somme, à ce moment-là, les genres à l'honneur étaient : la poésie et l'essai, le théâtre ne venant qu'au second rang. Il faut entendre ici par essai, non pas une œuvre conçue comme le fruit serein de longues années de méditations et de patientes recherches, une œuvre concernant l'universalité des hommes et traitant de questions intemporelles, mais bien plutôt une œuvre de circonstance basée sur une argumentation solide et des idées valables, à caractère polémique, réfutant des accusations et défendant une cause. La mode pour les écrivains européens tout au cours du XIXe siècle était de se moquer systématiquement de la république d'Haïti et de prendre en exemple ses luttes intestines et son retard dans bien des domaines pour dénigrer la race noire. Tous, journalistes, visiteurs occasionnels, écrivains de profession, à la solde des anciens colons ou des associations racistes, colportaient les récits les plus fantastiques et

les mensonges les plus éhontés contre Haïti. Nos intellectuels se trouvaient ainsi engagés dans une polémique ininterrompue avec ces scribes de mauvaise foi. Peut-être que ces écrits relèvent bien plus du domaine de l'histoire des idées que de l'histoire littéraire, mais nous ne pouvons passer sous silence le nom et les œuvres de deux de nos plus brillants intellectuels, Anténor Firmin et Louis-Joseph Janvier, qui se sont illustrés dans cette bataille d'idées.

Le nom d'Anténor Firmin restera toujours associé à l'une des tranches les plus palpitantes de notre histoire qu'il a dominée de sa puissante personnalité. De 1900 à 1911, Firmin a été l'un des hommes les plus aptes, par sa valeur d'homme d'État, à diriger Haïti. L'adhésion à sa cause de toute une jeunesse enthousiaste, qui se fit sacrifier sur les champs de bataille, aurait dû lui assurer la victoire politique. Mais l'obscurantisme et les ambitions égoïstes se liguèrent contre lui. Tout en menant ses activités politiques, Firmin a pu trouver le temps d'écrire des ouvrages qui lui assurèrent une place enviable parmi les doctrinaires de ce pays : *Haïti et la France* (1891), *Haïti au Point de Vue Administratif, Politique et Économique* (1891), *Une défense* (1892), *M. Roosevelt, Président des États-Unis* [71] et la République d'Haïti (1905), *Les Lettres de St-Thomas* (1910), *L'Effort dans le Mal* (1911) sont les titres de ses principaux écrits. Mais le livre qui donne le mieux une idée de l'envergure intellectuelle de l'homme est : *De l'Égalité des Races Humaines*, qu'il écrivit en 1885. Cet ouvrage monumental, il le rédigea en un temps record (moins d'un an) après avoir "étudié tout ce que l'anthropologie, l'ethnologie et l'ethnographie avaient pu jusqu'alors rassembler de positif sur l'homme et les races", pour réfuter les conclusions des anthropologues influencés par Gobineau et qui tenaient le nègre "pour le type le plus abject de notre espèce, absolument incapable d'un haut développement intellectuel et moral". La somme de labeur dépensée, les ressources intellectuelles mises en œuvre et l'ensemble des disciplines embrassées dans ce livre, en font une réussite qui est l'honneur aussi bien de l'auteur lui-même que de son pays. Chez Firmin, l'on sent bien que le savant a le pas sur l'artiste. Son style sans bavure ne se départit pas de cette rigueur toute scientifique que requiert ordinairement le sérieux des idées développées. L'on voit pourtant, à ces rares moments où l'auteur se laisse un peu aller, de quelles grâces il aurait pu parer sa phrase s'il l'avait voulu.

Un autre défenseur intraitable de la République d'Haïti fut Louis-Joseph Janvier. Docteur de la Faculté de Médecine de Paris, diplômé en sciences économiques, administratives et politiques, docteur en droit, il a accumulé un bagage énorme de connaissances dont il s'est servi comme d'une massue pour assommer ses adversaires politiques et les détracteurs de son pays. Dans des écrits mordants, passionnés et au style virulent, ce patriote farouche, ce doctrinaire intransigeant a défendu son pays et ses positions politiques avec un rare courage. Parmi ses principales œuvres, il faut citer : *La République d'Haïti et ses Visiteurs* (1882), *Les Constitutions d'Haïti* (1886), *Les Affaires d'Haïti* (1884) et *Les Antinationaux* (1884). Louis-Joseph Janvier a aussi publié *Une Chercheuse* (1889), un roman qui constitue un accident plutôt regrettable dans son œuvre.

Au début de ce vingtième siècle, la littérature haïtienne a connu un épanouissement qui pouvait faire croire qu'elle était enfin parvenue à sa pleine maturité. Une anthologie de poètes et de prosateurs d'Haïti, préparée à la veille du centenaire de notre indépendance, fut couronnée par l'Académie-française, et une même consécration devait honorer le poète Etzer Vilaire, [72] le chef de file des écrivains d'alors. Georges Sylvain, Dantes Bellegarde, Seymour Pradel, Constantin Mayard atteignaient à une perfection, dans la pureté et l'élégance du style, à laquelle bien peu de leurs prédécesseurs peuvent prétendre. Malheureusement ce n'était là qu'une maturité toute formelle et notre littérature perdait en originalité ce qu'elle gagnait en notoriété. La génération de la Ronde, ainsi que furent dénommés les écrivains de la première décennie de ce siècle, s'était donné pour mot d'ordre de faire de notre littérature une sorte de branche antillaise de la française. Puisque Haïti n'était qu'une province culturelle de la France, les écrivains haïtiens, pour être considérés sur un pied d'égalité avec ceux de la métropole, devaient viser à l'universalité, traiter les grands thèmes éternels, ceux qui échappent aux considérations transitoires et superficielles et ne s'attachent qu'à l'aspect permanent de l'homme. Pratiquement, cela revenait, selon la citation de la lettre d'Etzer Vilaire que nous avons reproduite au début, à imiter autant que possible les modèles français, et à écrire des œuvres où l'aspect typiquement haïtien s'effacerait au profit d'une généralité qui permettrait aux hommes de tous les temps et de tous les pays de se reconnaître. Cela a abouti à nous donner une littérature fade, incolore, singulièrement désenchan-

tée et pessimiste. Ce dernier aspect peut être relevé déjà dans les titres de quelques poèmes d'Etzer Vilaire : “*Les Poèmes de la Mort*”, “*Tristesses Ultimes*”, “*Les Dix Hommes Noirs*”, “*L'Ennui*”... Je ne prétends nullement établir une relation de cause à effet entre littérature d'imitation et littérature désenchantée. D'ailleurs chaque écrivain emprunte à d'autres et les poètes pour leur part, ont tous, à quelque époque qu'ils appartiennent, cultivé le spleen, par exemple. Mais une littérature d'évasion finit vite par devenir une littérature désespérée quand le désir d'évasion prend sa source dans la volonté d'ignorer le milieu ambiant. Or l'on peut dire que le crédo littéraire du groupe de la Ronde s'explique en partie par une grande désillusion. Un siècle d'indépendance nationale n'avait vu que se perpétuer nos dissensions internes et se succéder les gouvernements tyranniques et bornés. Les derniers événements politiques : l'écrasement dans le sang du firmisme, avaient certainement contribué à enfoncer le découragement au plus profond de l'âme de chacun. Cette recherche de l'universel et cette volonté d'imiter à tout prix les modèles étrangers n'étaient que des façons de fuir une réalité déprimante. [73] Price-Mars qui a connu personnellement les membres de ce groupe nous apporte le témoignage suivant :

“Le sentiment qui prévalait dans le cénacle était le désenchantement, la complète indifférence à tout ce qui se passait autour de nous. Et j'ajouterai que cet état d'âme était le climat spirituel des années 1900”.⁷³

Dans ces conditions, l'on comprend qu'en face d'une réalité décevante, ces écrivains se soient jetés dans d'étranges chimères littéraires. Ils s'attachèrent à traiter des sujets universels, éternels, où les problèmes d'Haïti ne trouvaient plus d'échos. La seule façon pour eux de sortir de leur désillusion et de se fixer un idéal valable était de considérer virilement la réalité haïtienne et de la prendre à bras le corps. Ce sera d'ailleurs l'attitude qu'adoptera l'école indigéniste de 1925. Autrement leur mouvement ne pouvait que tourner court. Il n'est pas étonnant dès lors que la plupart des poètes de ce groupe soient aujourd'hui oubliés. Il faudrait faire une exception pour Constantin

⁷³ Dr. Jean Price-Mars. [*De Saint-Domingue à Haïti*](#), p. 37.

Mayard, dont les vers pleins de subtilité et de charme trouvent encore une audience attentive et Georges Sylvain, brillant styliste en français, mais dont les fables en créole, au dire de la plupart des critiques, sont ce qu'il a produit de mieux.

Par bonheur, il en fut autrement pour les romanciers de l'époque qui s'orientèrent dans une voie diamétralement opposée. Car les traits du mouvement de la Ronde, tels que nous avons essayé de les caractériser, doivent être recherchés surtout parmi les poètes.

Trois grands noms méritent d'être cités parmi les romanciers : Justin Lhérisson, Frédéric Marcellin et Fernand Hibbert. À ceux-ci il faut ajouter Antoine Innocent qui ne publia qu'un seul roman *Mimola*, qui passa inaperçu à sa publication en 1906, mais dont l'importance se révélera par la suite.

Justin Lhérisson dépasse incontestablement tous les romanciers et j'ajouterais même tous les écrivains de sa génération. L'importance et la signification de son œuvre romanesque ne pourront être mesurées qu'en fonction de l'évolution future des lettres haïtiennes. Mais dès à présent l'on peut dire que sa position est unique, et si aucun de ses émules ne peut prétendre l'avoir dépassé, bien peu peuvent se vanter de l'avoir égalé. Jean-Baptiste Cinéas, dans l'introduction [74] de son roman *Le Choc en Retour*, lui a rendu un hommage lucide et qui le situe très bien dans le courant de notre littérature romanesque. Pourtant Lhérisson n'a publié que deux romans : *La Famille des Pitites-Caille* et *Zoune chez sa Nainnainne*, et si l'on ne devait considérer que le volume de sa production, il faudrait le ranger surtout parmi les journalistes ou encore parmi les poètes. Car il a publié plusieurs recueils de poèmes : *Chants de l'Aurore*, *Passe-temps*, *Boulets Rouges* et même un seul de ses poèmes aurait suffi à perpétuer sa mémoire puisqu'il est l'auteur des paroles de la *Dessalinienne*, l'hymne national d'Haïti. Cependant seuls ses romans retiendront notre attention. Il est le créateur, du moins en littérature, de cette forme de narration typiquement haïtienne qu'est "l'audience". L'audience haïtienne, c'est à la fois l'humour, la satire et la fantaisie alliées à une observation naturaliste de la vie. Justin Lhérisson romancier a su porter ce genre à sa perfection. Dans la notice biographique qu'il lui a consacrée dans ses [*Écrivains Haïtiens*](#), Dantes Bellegarde nous a conté quels prodiges d'ingéniosité Lhérisson devait déployer pour s'attaquer aux puissants

du jour sans se faire pincer. Dans ses “audiences”, la malice de Lhérisson et une fantaisie endiablée se donnent libre cours :

“Jamais observateur plus fin et plus ironique n’étudia la société haïtienne. Et ses observations, il les a versées à pleines mains dans ses œuvres, en apparence folâtres, qui s’appellent *La Famille des Pitites-Caille* et *Zoune chez sa Nainnainne*.⁷⁴

De plus Lhérisson, pour traduire ses observations de la réalité haïtienne, a su se forger une langue propre, aux charmes non pareils, issue de l’utilisation géniale des ressources conjuguées du français et du créole. Une certaine société haïtienne d’avant 1915 revit sous nos yeux, avec ses travers, ses ridicules et ses misères. Mais nous retrouvons aussi, dans ces œuvres, des traits de notre mentalité, un certain aspect de notre psychologie et certains types de notre vie quotidienne peints avec une vérité incroyable. Lhérisson a su réussir le tour de force de nous donner à la fois des documents et des chefs-d’œuvre. *La Famille des Pitites-Caille*” et *Zoune chez sa Nainnainne* comptent parmi les rares œuvres de notre littérature dont on peut dire, avec quelques chances de ne pas se tromper, [75] qu’elles vivront aussi longtemps que notre communauté.

À côté de Justin Lhérisson, Frédéric Marcelin et Fernand Hibbert, romanciers plus prolixes, nous dépeignent également une réalité bien haïtienne avec ses joies et ses misères. Frédéric Marcelin fut à la fois homme politique et littérateur et ses écrits portent la marque de ses différentes activités. Ses principaux romans sont *Thémistocle-Epaminondas Labasterre* (1901), *La Vengeance de Mama* (1902), *Marilisse* (1903). Chez Marcelin, la peinture de la réalité haïtienne est associée à une intention moralisatrice, ou, si l’on préfère, réformatrice. Car il entend, selon ce qu’il dit lui-même : “Exalter d’abord les hauts faits de notre histoire nationale... ensuite inspirer à la jeunesse le dégoût de la politique, du moins telle qu’on la pratique jusqu’à présent chez nous”. Cette préoccupation moralisatrice crée parfois un malaise et enlève un peu de leur vérité à certains personnages. Néanmoins

⁷⁴ D. Bellegarde. *Écrivains Haïtiens*, p. 250.

Marcelin réussit à peindre des paysages et des portraits qui sont inoubliables.

Quant à Fernand Hibbert, qui fut diplomate et romancier, ses expériences personnelles et les déceptions que lui causèrent certains de nos travers, ils les transposera dans ses romans : *Séna* (1905), *Les Thazar* (1907), *Romulus* (1908), *Masques et Visages* (1910), *Le Manuscrit de mon Ami* (1923) et *Les Simulacres* (1923). À travers la critique amère de notre société qu'il fait dans ces œuvres, on reconnaît le tempérament sensible et délicat de l'auteur.

C'est Fernand Hibbert qui donna au théâtre, avec *La Réclamation Hopton*, une satire de l'autorité militaire, la seule pièce valable de cette époque, et encore, il faut considérer, ainsi que le souligne Ghislain Gouraige, que cette pièce ne fait que prolonger sur la scène la manière d'Hibbert romancier.

En somme, si l'on établit un bilan de cette période, seuls nos romanciers peuvent prétendre à quelque originalité. Nos poètes se laissaient aller au désenchantement comme Etzer Vilaire, aux mièvreries et aux fadaises comme Charles Moriavia et prônaient l'imitation à outrance des modèles étrangers. Il faudra le choc de l'occupation américaine pour tirer nos mandarins de leur somnolence et, pour reprendre un mot cruel de Jacques S. Alexis, mettre fin "à l'outrecuidance des perroquets".

Le 27 juillet 1915, les troupes yankees débarquent sur le sol haïtien et placent le pays sous le protectorat [76] des États-Unis, mettant ainsi fin à 110 ans d'indépendance. Ce fut un choc douloureux pour toutes les consciences patriotiques et cette occupation américaine devait marquer un tournant de notre littérature comme de notre histoire de peuple. Les "submachines guns" des marines ayant réduit à néant toute résistance armée, la lutte contre l'occupant se transporta sur le terrain idéologique et culturel. À ce moment où le pays perdait son indépendance, des patriotes dans les journaux, des écrivains, comme le docteur Jean Price-Mars dans son livre *Ainsi Parla l'Oncle*, entreprirent de relever aux yeux du peuple haïtien la valeur et la beauté de son folklore, de son histoire et de ses traditions ancestrales. À cette heure sombre de notre histoire, notre élite se retrouva, par delà les âges, en communion avec les lointains ancêtres qui fondèrent les civilisations du Bénin, du Ghana et de Tombouctou, et puisa, dans ce re-

tour aux sources, une volonté renouvelée d'espérer et de lutter. Cette crise est à l'origine du "mouvement indigéniste".

Cari Brouard, Émile Roumer, Jacques Roumain, Antonio Vieux, Normil Sylvain rejettent la rhétorique périmée de la génération précédente. Désormais, ils chantent dans leurs poèmes tout ce qui est authentiquement indigène, c'est-à-dire haïtien. Ils se sentirent aussi unis dans une même communauté de souffrances à tous les nègres opprimés, de par toute la terre. Ils trouvèrent des accents nouveaux pour s'encourager à la lutte contre l'occupant, contre tous les occupants de tous les pays nègres. Ce fragment d'un très beau poème de Regnor Bernard donnera mieux que tout commentaire une idée de l'extraordinaire bouleversement qui s'opérait dans les idées.

ALTITUDE

Cherche-la donc enfin la route du soleil
et grandis ta souffrance à l'orgueil de ton rôle...
Nègre, l'horizon est immense qui t'appelle et te sollicite,
élève-toi, élève-toi
et cueille toutes les étoiles qui fleurissent le chant bleu de la nuit,
et dis-toi que la liberté attend encore d'être conquise,
non plus par le fer ou par le feu
mais par la seule qualité de ta volonté et de ton rêve,

[77]

par la voix nouvelle et profonde
que tu sauras prêter à ton désir d'indépendance,
et qui si fort plaidera la cause
et de ta souffrance
et de ta race
et de ton rêve
et de ton idéal ;
et qui mettra tant d'étincelles,
tant de lumières
tant de beauté nouvelle au poème nouveau de ta vie,
que le monde, bouleversé,
regardera un jour, étonné,
ta grande ombre unique et magnifique et noire
qui, à travers l'espace, voudra baiser le soleil.

(Regnor Bernard.)

Un peu en marge de ce courant, certains poètes, comme Luc Girmard ou Léon Laleau à qui un jury parisien vient de décerner, cette année, le prix Edgar Poe, continuent dans une certaine veine romantique et nationale la tradition de la génération précédente. Mais ils feront figure d'attardés ou d'isolés car le mouvement indigéniste rencontra d'emblée l'adhésion de la jeune génération de 1915 et son succès s'est maintenu au point que les romanciers de 1960 sont encore rangés parmi les indigénistes. D'ailleurs les idées devaient aller en s'élargissant et en s'approfondissant, car cette école allait trouver ses doctrinaires dans "le groupe des griots". Louis Diaquoi, le Docteur François Duvalier, Lorimier Denis, Klébert Georges Jacob et d'autres intellectuels, prenant la relève du Docteur Jean Price-Mars, entreprirent d'étendre et d'appliquer les idées que celui-ci avait développées dans son livre *Ainsi Parla l'Oncle*.

De tous les poètes indigénistes, Cari Brouard est le plus doué, celui chez qui la fantaisie la plus ailée s'allie à toutes les grâces de l'esprit. Il est à regretter qu'il n'ait que relativement peu publié et que d'ailleurs la vie de bohème ait vite tari son inspiration. Les poèmes d'*Écrit sur du Ruban Rose*, son unique recueil, et ceux qu'il a éparpillés dans différentes revues, sont parmi les plus charmants de notre littérature. On y trouve une sorte d'élégance rêveuse, de badinage délicat et ému qui n'appartiennent qu'à lui. En voici un exemple :

[78]

FANTAISIE

La mer est pleine de voiles,
le firmament plein d'étoiles,
Quel aérien gramophone
jouer le disque monotone
de la lune
sur les dunes
ce vieil air
dans l'éther
me verse la sentimentalité
en thé.
Un ajoupa, du pain, ton coeur
désormais feront mon bonheur.

Il y a chez Émile Roumer autant de fantaisie que chez Brouard mais, en plus, un accent si typiquement haïtien qu'on a pu dire que : "De tous les haïtiens, Émile Roumer est celui qui a dit "l'âme haïtienne" avec le plus de justesse et de profondeur".⁷⁵ Certains de ses poèmes comme *Marabout de mon Coeur* sont célèbres. L'originalité de Roumer a été de reprendre à son compte la technique de Justin Lhérisson, et d'associer toutes les ressources du français et du créole dans des poèmes aux charmes capiteux. *Les Poèmes d'Haïti et de France* parus en 1925 nous en offrent une gamme variée.

Jacques Roumain est aussi l'un des grands poètes de l'école indigéniste. Sa gloire de romancier a un peu éclipsé son œuvre poétique. Mais peut-être qu'après tout, *Gouverneur de la Rosée*, son plus fameux roman, est aussi son plus beau poème. C'est avec cette œuvre que le roman haïtien a atteint la notoriété mondiale. Derrière la trame apparemment fort simple du récit, c'est un tableau de la grande misère du paysan haïtien que nous trace Roumain. Le tableau d'une vie sur des terres montagneuses, inconsidérément déboisées et appauvries par l'érosion, où les ressources sont taries et les récoltes faibles ; le tableau d'une vie où la désolation et les superstitions sont reines. Ce roman publié en 1944 est à la fois un poème qui, dans ses thèmes et ses personnages, prend les proportions du mythe, un document sociologique et un plaidoyer. Il reflète aussi les positions de Roumain qui a été le fondateur du parti communiste haïtien et a toujours milité activement dans la politique.

Les préoccupations sociales en effet tiendront une [79] place de plus en plus grande chez nos écrivains. La révision déchirante qui fut à l'origine du mouvement indigéniste sera comme le point du départ d'une prospection de toutes les tragédies et de toutes les misères du peuple haïtien. Dès 1940, une prise de conscience aiguë de la situation économique et sociale marquera un nouveau tournant de notre littérature.

Dans le poème *Altitude*, de Regnor Bernard, que nous avons cité, nous avons vu que le poète y chantait toutes les espérances et tous les rêves de la race nègre. Mais dans un poème comme *Black Soul* de Jean-F. Brierre, il y a une note nouvelle d'ajoutée :

⁷⁵ P. Pompilus. *Manuel Illustré d'Histoire de la Littérature Haïtienne*, p. 369.

BLACK SOUL

Je vous ai rencontré dans les ascenseurs,
à Paris.
Vous vous disiez du Sénégal ou des Antilles,
Et les mers traversées écumaient à vos dents,
hantaient votre sourire,
chantaient dans votre voix comme au creux des rochers

.....
Vous sortiez de la cuisine
et jetiez un grand rire à la mer
comme une offrande perlée.
Mais quand le paquebot vibrait
de rires opulents et de joies luxueuses,
l'épaule lourde encore du faix de la journée,
vous chantiez pour vous seul dans un coin de l'arrière,

.....
Vous souriez, black boy,
vous chantez,
vous dansez,
vous bercez les générations
qui montent à toutes les heures,
sur les fronts du travail et de la peine,
qui monteront demain à l'assaut des bastilles,
vers les bastions de l'avenir
pour écrire dans toutes les langues,
aux pages claires de tous les ciels
la déclaration de tes droits méconnus
depuis plus de cinq siècles,
en Guinée,
au Maroc,
au Congo,
partout enfin où vos mains noires

[80]

ont laissé aux murs de la civilisation
des empreintes d'amour, de grâce et de lumière.

Il y a une note nouvelle car il est question de travail et de peine. La question sociale apparaît dans la littérature haïtienne. Dans un pays où la situation générale présente un caractère de crise tellement aiguë il était inévitable que les revendications sociales explosent dans les œuvres littéraires.

La littérature haïtienne, à partir de 1940, devient nettement socialiste. “Elle descend dans les rues... hante les quartiers ouvriers, assiste aux batailles, prend part à la mêlée sociale, monte à l’assaut de l’avenir”. (René Piquion).

“La versification est bouleversée. Plus... de formalisme périmé pour revendiquer ses droits, pour défendre les exploités, pour maudire le capitalisme et prêcher enfin la révolte”. (Maurice A. Lubin).

Jacques Roumain, Jean-F. Brière, René Depestre, Roussan Camille, Morisseau-Leroy, Jacques Lenoir et Franck Fouché sont les plus brillants poètes de cette génération. Nous avons cité de larges extraits de *Tambours* et de *Black Soul*, de Jean-F. Brière. On a pu voir ainsi un échantillon de l’art de ce poète. À mon sens, ce qui caractérise sa poésie, c’est le ton épique, l’imagination aux flamboiements grandioses et un sens de la race et de la Patrie qui le fait se révolter contre toutes les injustices et sympathiser avec tous les opprimés. Ses principales œuvres sont : *Chansons Secrètes* (1933), *Black Soul* (1947), *Nous Garderons le Dieu* (1945), *La Source* (1956), *Cantique à Trois Voix* (1960), *Province*, *L’Adieu à la Marseillaise* et *Le Drapeau de Demain*.

Quant à René Depestre, il est l’enfant terrible de la poésie haïtienne. À l’âge de 22 ans, il faisait irruption dans la littérature et la politique en publiant : *Étincelles* (1945) et *Gerbes de Sang* (1946), et en jouant un rôle de premier plan dans l’explosion révolutionnaire de 1946. Depuis lors il a été obligé de s’exiler car son appartenance au parti communiste en a fait le cauchemar de tous les régimes. Mais déjà en 1946, il semblait avoir assumé pleinement sa condition de poète révolutionnaire. Ne disait-il pas dans son poème *Le Temps des Flamboyants* :

Le poète a enfin choisi sa route par ce matin où
il y a des flamboyants dans tous les yeux

[81]

il a pris sa revanche contre la tête hideuse du monde
De toute sa colère empruntée au vent d’août
il a fracassé la boîte osseuse de ce siècle fou
ô délices du poète devant ce rouge réveil des hommes
.....

Ce matin il y a des flamboyants autour de mes pensées
il y a des flamboyants partout où l’on peut aimer

et je redis encore pour ceux dont les oreilles sont dures
Voilà le temps maudit où le poète a choisi de vivre.

Dépestre a poursuivi son œuvre à l'extérieur. Il a notamment publié en France : *Traduit du Grand Large* et *Minerai Noir*.

Félix Morisseau-Leroy, Franck Fouché et Jacques Lenoir ont publié de très beaux poèmes en français. Mais la position qu'ils ont prise à l'égard d'une poésie d'expression créole me pousse à les ranger dans ce mouvement en faveur d'une littérature en langage vernaculaire dont je parlerai plus loin.

Le roman haïtien a brillé d'un éclat particulier durant ces vingt dernières années. Nos romanciers ont su donner une résonance universelle à nos problèmes et captiver l'attention mondiale par un art plein de fraîcheur et d'originalité. Le *Gouverneur de la Rosée*, de Jacques Roumain en est la plus magnifique illustration. D'autres romanciers qu'on peut ranger dans le groupe des indigénistes et chez qui les préoccupations sociales sont prépondérantes ont également cultivé avec bonheur le genre. Leurs œuvres ont été groupées sous la dénomination collective de "Roman Paysan" parce que la terre en est le sujet principal. On peut citer parmi ces romanciers : Jean-Baptiste Cinéas, qui a publié *Le Drame de la Terre*, *La Vengeance de la Terre*, *L'Héritage Sacré*, et *Le Choc en Retour*, les frères Philippe et Pierre Thoby-Marcellin qui ont remporté le prix panaméricain de 1944 pour leur roman *Canapé Vert* et qui ont également écrit *La Bête de Musseau* et *Le Crayon de Dieu* ; Edris St-Amand, auteur de *Bon Dieu rit*, et enfin Jacques S. Alexis, qui est à l'heure actuelle, pour le roman, l'écrivain le plus important de notre littérature. Dans *Compère Général Soleil*, *Les Arbres Musiciens*, et *L'Espace d'un Cillement* (parus chez Gallimard), il [82] continue dans la même veine que Roumain. Mais débordant les cadres étroits du roman paysan, son œuvre embrasse toutes les classes sociales et les problèmes généraux du pays. Jacques S. Alexis a également publié, toujours chez Gallimard, un délicieux recueil de contes caraïbes : *Romancero aux Etoiles*. La grande maîtrise de cet auteur, relativement jeune encore, la densité poétique de son style et son extraordinaire puissance d'imagination en font un artiste hors pair.

Pour ce qui est du genre dramatique, le regain d'activité auquel on assiste depuis quelques dix ans permet d'augurer le mieux de l'avenir

d'un théâtre à la fois authentiquement haïtien et à large portée humaine. Sans doute, ces derniers temps, on a constaté une légère éclipse qui peut inquiéter plus d'un, mais il faut l'attribuer aux circonstances défavorables auxquelles la communauté haïtienne doit faire face et qui sont fort peu propices à l'éclosion de chefs-d'œuvre littéraires.

Le drame historique connaît encore de beaux jours et la pièce à thèse quelque vogue. Pierre Blain, Antoine Salgado, Daniel Heurtelou sont les représentants de cette tendance qui veut faire de la scène une tribune d'où l'on amorcera la réforme sociale. Mais le fait le plus marquant de ces dernières années a été la prise de position solennelle de plusieurs de nos écrivains en faveur du créole, comme moyen d'expression littéraire non seulement dans le théâtre mais aussi dans la poésie.

Félix Morisseau-Leroy peut être considéré comme le chef de file de cette tendance. Il avait commencé par publier des recueils de poèmes et des romans en français : *Natif-Natal*, *Récoltes*, *Plénitudes*, *Le Destin des Caraïbes*, puis il se tourna vers le créole. Au temps de la colonisation française, avant même la naissance d'une littérature haïtienne, on avait déjà reconnu au créole la qualité de langue littéraire. À preuve, Moreau de St. Mery nous a rapporté la charmante pièce *Lisette quitté la plaine*. Et nous savons que dans la vie publique, dans le passé comme aujourd'hui, le créole s'est toujours révélé un instrument de communication indispensable. Southonax et les commissaires civils l'utilisèrent largement pour leurs proclamations au peuple. Et le premier janvier 1804, c'est par un vibrant discours en créole de Dessalines que débutèrent les premières manifestations de notre vie de peuple libre. Et tout au long de notre littérature, de ce [83] Lhérisson (1804) dont parle Viatte à Claude Innocent (1956) en passant par Massillon Coicou et Georges Sylvain, nos écrivains ont exprimé la gamme variée de leurs sentiments et leurs émotions par l'intermédiaire du créole. C'était donc moins une défense théorique de la langue créole qu'une illustration définitive de ses vertus qu'entendait faire Félix Morisseau-Leroy en adaptant L'*Antigone* de Sophocle. À ce propos, on parle souvent de traduction en créole d'*Antigone*, mais c'est beaucoup plus qu'une traduction puisque, si l'essentiel de la pièce grecque demeure, dans celle de Morisseau-Leroy, tout est adapté à la vie haïtienne. Les croyances et la mytholo-

gie antiques sont remplacées par les croyances et la mythologie voodooesques. Le grand prêtre devient un houngan (prêtre vodou) et Créon devient un officier de la police des mornes d'Haïti. C'est une entreprise comparable aux adaptations d'Anouilh, de Giraudoux ou de Cocteau. D'ailleurs cette Antigone créole eut un retentissement mondial et le fait que les organisateurs du Festival International de 1954, du Théâtre des Nations, aient retenu cette pièce pour représenter Haïti, est assez significatif. Morisseau-Leroy a écrit plusieurs autres pièces créoles dont *Raras*, *Anatole*, et suscité un véritable enthousiasme pour le théâtre en créole.

Frank Fouché est un autre de nos grands dramaturges en créole. Il a adapté *Œdipe-Roi*, la *Yerma* de Lorca et écrit plusieurs autres pièces de son cru. L'on s'accorde à lui reconnaître un véritable sens de la construction dramatique et un art d'écrire très achevé. Mais si nos écrivains ne se sont mis à écrire des tragédies et des drames en créole que depuis peu, il y a longtemps que la comédie en Haïti avait reconnu la nécessité de s'incorporer les éléments que lui offrait le créole. Car il est impossible de peindre la vie haïtienne avec quelque fidélité sans le secours de la langue populaire. Et cela est surtout vrai pour la comédie qui reproduit la vie quotidienne bien plus fidèlement que la tragédie où l'auteur intervient davantage pour sublimer la douleur et nous en donner une vision poétique. Durant ces quinze dernières années, la comédie est principalement représentée par Théodore Beaubrun, dénommé Languichatte, du nom du personnage qu'il a créé et qui s'est popularisé au point de ne faire qu'un avec l'auteur dans l'esprit du public. On doit reconnaître à Théodore Beaubrun une incontestable *vis comica*, mais il est à déplorer qu'il ne se soit jamais élevé au-dessus de la farce et ait préféré [84] exploiter des situations aux résonances plutôt limitées.

Parallèlement à ce théâtre créole, il s'est développé un mouvement poétique en créole dont le poète, folkloriste, grammairien et linguiste Charles-Fernand Premoir est incontestablement le théoricien. Et là encore nous nous retrouvons Morisseau-Leroy. Son recueil *Diacoute* est à la fois un manifeste littéraire et un violent réquisitoire social. Jacques Lenoir et Claude Innocent ont également produit des œuvres de toute beauté en créole, et seules les complications de la traduction me retiennent d'en reproduire ici quelques extraits.

Maintenant que nous voilà arrivés au terme de notre tour d'horizon, il me vient à l'esprit cette question : Quelle orientation prendront les lettres haïtiennes dans les jours à venir ? La littérature engagée connaît un certain déclin, car, ainsi que dit Viatte : "l'ambiance se prête mal en Amérique, à une littérature d'extrême-gauche" ; les mouvements littéraires sont à bout de souffle, car l'on constate chez la plupart des écrivains ou un ralentissement dans leur production ou une volonté de se renouveler. Il est permis de fonder les plus grands espoirs dans la nouvelle génération des Anthony Phelps et des René Philoclète, qui poursuivent dans des conditions particulièrement difficiles, ainsi que l'a montré Phelps dans un éditorial du *Nouvelliste*, leur labeur de création poétique. Toutefois il est difficile, pour ne pas dire impossible, de faire des prévisions. Cependant, il est un fait qui doit donner à réfléchir. Alors qu'on constate une désaffection de plus en plus grande dans le public pour la chose littéraire, et en particulier pour la poésie, l'on a pu assister, ces temps derniers, à ce spectacle rare de poèmes créoles dits au cours d'émissions radiophoniques ou de réunions de masse et produisant un effet quasi électrique sur les foules. D'ailleurs le poème le plus célèbre de notre littérature n'est-il pas une œuvre créole : "*Choucounè*", et notre littérature d'expression française n'est-elle pas en train de se disqualifier en s'éloignant chaque jour davantage des masses de "l'arrière-pays", pour employer une formule assez expressive ?

Si ce n'est pas la seule, le créole est quand même l'une des voies les plus sûres de la nouvelle littérature haïtienne. C'est ma conviction.

[85]

Haïti et sa littérature

V.
**LITTÉRATURE
HAÏTIENNE ET
LITTÉRATURE
CANADIENNE-
FRANÇAISE**

[Retour à la table des matières](#)

Dans les lignes qui vont suivre, j'entreprendrai bien moins de faire une étude comparative des littératures canadienne-française et haïtienne que de les situer par rapport à la littérature française. Là, en effet, est le point de départ de toute comparaison possible et de toute tentative de mettre en évidence leurs ressemblances et leurs différents. Car il existe des points de rencontre entre elles. Sans doute les dissemblances sautent aux yeux davantage. De par l'origine ethnique, la situation économique et sociale, le passé historique et les aspirations mêmes des deux peuples, il n'en pouvait être autrement. Mais il existe tout de même de multiples points communs non seulement entre les littératures mais entre les cultures canadienne-française et haïtienne. Je serais fort embarrassé de définir la culture canadienne-française. Et d'ailleurs j'avoue sans fausse honte que mon embarras ne serait pas

moindre s'il me fallait tenter la même chose pour la culture haïtienne. Mais là je me rassure en constatant que le Docteur Jean Price-Mars, dont j'ai déjà dit qu'il était l'un de ceux qui connaissaient le mieux le peuple haïtien, n'a pas pu donner une définition bien précise de la culture haïtienne. En effet, dans son livre : *Formation Ethnique, Folklore et Culture du Peuple Haïtien*, il a tenté de nous définir cette culture. Mais à la vérité son explication est bien plus poétique que scientifique et donne fort peu de points de repère sûrs. Néanmoins, si l'on considère que les peuples canadien-français et haïtien fondent en grande partie leurs cultures originales sur la culture française et qu'ils ont connu tous deux un passé de luttes héroïques ; si l'on considère qu'ils ont pu survivre en tant que peuples, sauvegarder et enrichir leur patrimoine avec assez de foi et de courage ; si l'on peut résumer toute l'histoire du peuple canadien-français en une lutte farouche pour éviter la triple annihilation ethnique, culturelle et religieuse tandis que l'histoire du peuple haïtien n'est qu'un long combat pour éviter l'annihilation, hier politique, aujourd'hui économique ; [86] si enfin Price-Mars a pu parler d'une inaltérable confiance en la miséricorde divine, d'une bonté du peuple haïtien qui s'apparente à la bonté du Galiléen même, et si l'on est en droit de supposer que l'apport du christianisme est un élément primordial de la culture canadienne-française, l'on peut croire qu'une analyse plus poussée de la question permettrait de relever bien des points de rencontre.

Mais là où les similitudes sont les plus apparentes, c'est encore entre les deux littératures. Il suffit en effet de feuilleter les pages qu'Auguste Viatte consacre à la littérature haïtienne, dans son *Histoire Littéraire de l'Amérique Française*, pour relever la similitude qui a existé entre les différents mouvements et écoles littéraires d'Haïti et du Québec. Une école littéraire voyait-elle le jour en Haïti, un mouvement similaire prenait naissance sur les bords du Saint-Laurent. Même les écrivains, dans leurs tendances, leurs inspirations, n'échappent pas à cette similitude. Viatte l'a montré pour des écrivains comme François-Xavier Garneau et Émile Nau, Émeric Bergeaud et Marmette, et il commence ainsi le chapitre sur la littérature haïtienne du début du siècle :

“Au tournant du siècle, la littérature fermente à Port-au-Prince, comme elle le fait à Montréal. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. On

se lasse du patriotisme oratoire qui fait suite à un romantisme prolongé ; on aspire à l'universel, on découvre le mérite du style".⁷⁶

Et en vérité, il ne saurait en être autrement puisque ces deux littératures prennent leur source dans la littérature française et que, pendant longtemps, le credo des intellectuels québécois et haïtiens pouvait se résumer dans cette déclaration de Normil Sylvain :

“Dans cette Amérique espagnole et anglaise, les haïtiens ont la glorieuse destinée de maintenir, avec le Canada et les Antilles françaises, les traditions et la langue françaises”.⁷⁷

Mais de là aussi vont découler les différences entre les littératures canadiennes-française et haïtienne. [87] Quelles vont être en effet les positions respectives de ces deux littératures vis-à-vis de la française ?

L'on a dit que le drame du canadien-français, c'était d'être un latin placé dans un contexte anglo-saxon et vivant dans un pays nordique. De toutes façons, les canadiens-français, même s'ils sont de souche normande ou bretonne, ne sont plus des français. La preuve c'est qu'ils se bâtissent une civilisation originale, une culture propre qui, même si elle retient d'abord les éléments de la tradition française, fait également la part du milieu où ils vivent. Et si je me hasarde à vaticiner, tout me porte à croire que la littérature canadienne-française, acquérant de la maturité, viendra un jour à avoir avec la littérature française, non plus des relations de dépendance, mais d'interdépendance. Et je vois très bien les mouvements littéraires québécois avoir des échos en France. En somme, et sauf le cas hautement improbable d'assimilation de la population canadienne-française par l'élément anglo-saxon, la littérature du Québec et celle de la France suivront un cours parallèle.

En sera-t-il de même pour la littérature d'Haïti ? Il est permis d'en douter. Et plusieurs raisons m'y incitent. Tout d'abord, il n'est pas sans importance de souligner, ainsi que je le faisais remarquer à la fin

⁷⁶ A. Viatte. *Histoire Littéraire de l'Amérique Française*, p. 402.

⁷⁷ N. Sylvain, Chronique, Programme. *Revue Indigène*, Juillet 1917.

du dernier chapitre, que les œuvres les plus marquantes de notre littérature sont celles qui sont écrites en créole. Nos pièces de théâtre qui sont les plus vivantes et qui collent le plus à la réalité haïtienne sont celles où le créole est utilisé abondamment, sinon exclusivement. Et enfin même nos romanciers, Jacques Roumain, Pierre et Philippe Thoby Marcellin, Jacques Alexis qui se sont acquis une réputation internationale, ont dû, ainsi que le remarque Price-Mars, “écrire dans une langue forgée spécialement par l’écrivain pour faire parler les personnages”⁷⁸, et où les expressions du terroir entrent pour une bonne part tant il est vrai, ainsi que le notait Jean-Paul Sartre dans *Orphée Noir*, que “les traits spécifiques d’une société correspondent exactement aux locutions intraduisibles de son langage”. En somme la grande question pour nos écrivains est de savoir s’ils vont continuer à penser, à écrire pour une minorité de 7% en oubliant les 93% de la population, c’est-à-dire la grande masse paysanne illettrée, l’alpha et l’oméga pourtant, comme le dit René Piquion.

Price-Mars a eu ce jugement terrible :

“À mon gré, notre production intellectuelle, [88] notre production littéraire, pour parler d’une façon plus précise, restera toujours étriquée, maigre, désossée presque parce qu’elle s’adresse à une élite étriquée, maigre et désossée”.⁷⁹

Et de fait, quand nos perroquets, enivrés de leurs souvenirs français, rêvaient d’airs de Rameau et de Lulli et se voyaient en habit de cour portant la chemise à jabot, la perruque poudrée et le justaucorps rose et souhaitaient vivre au siècle galant et marivauder avec des duchesses, ils se désolidarisaient pratiquement de la grande masse “dont les pères sont venus d’Afrique”.

Les Africains d’ailleurs ont les yeux fixés sur Haïti, Alioune Diop le déclare :

⁷⁸ Jean Price-Mars. *De Saint-Domingue à Haïti*. p. 100.

⁷⁹ Jean Price-Mars. *Op. cit.*, p. 105.

“Pour nous Africains, l’histoire haïtienne est une source précieuse d’enseignements féconds. Nous y puisons et puiserons de plus en plus souvent”.

Les Africains ont les yeux fixés non seulement sur Haïti, le premier État noir indépendant, mais sur les Antilles en général. Car, ajoute Diop :

“(Aux Antilles)... les Africains,... sont volontiers reconnaissants de les avoir devancés dans le combat culturel”.

“Ils ont bâti une culture nouvelle où les brillantes vertus de l’occident semblent enchâsser les précieux dons hérités des Indiens et surtout de leurs ancêtres africaine”, “...une culture totalement originale, et dont il faudra bien un jour reconnaître les vertus intimes et les puissances d’universalisme, lorsque le créole sera devenu langue nationale et de culture, lorsque la civilisation, l’éthique et l’esthétique antillaises auront été révélées et illustrées à la mesure du courage et du destin exemplairement tragiques de ces îles noires”. ⁸⁰

Pour une expression plus complète des traits réels de notre culture, pour plus de justice et plus de logique, il semble que l’avenir est à une littérature haïtienne d’expression créole. Quoiqu’il en soit de cette divergence dont personne ne peut dire qu’elle est une [89] échéance fatale et imminente, je demeure persuadé qu’haïtiens et québécois auront toujours grand profit à connaître leurs littératures respectives, car ils sont engagés dans le même processus d’édification d’une culture originale, et ce, à partir d’éléments souvent identiques.

⁸⁰ A. Diop. *Haïti-Rencontres*, 1^{er} numéro.

[89]

Haïti et sa littérature

VI.

BIBLIOGRAPHIE

[Retour à la table des matières](#)

ALEXIS, JACQUES STEPHEN : *Romancero aux Étoiles*. Contes, nrf, Paris, Gallimard, 1960.

BELLEGARDE, DANTES : [Écrivains Haïtiens](#). Première série, Port-au-Prince, Éditions Deschamps, 1950.

BERNARD, REGNOR : Paysages et Paysans, *Haïti-Miroir*, No. 11-12, Port-au-Prince, 18 Septembre 1955.

BRIERRE, J. F. : *Black Soul*. La Havane, 1946.

CANTAVE, PHILIPPE : [Le Vrai Visage d'Haïti](#), Montréal, Maurice, 1938.

DORSAINVILLE, Dr. J. C. : *Manuel d'Histoire d'Haïti*, 1934, Port-au-Prince.

DIFFUSION HAÏTIENNE : 1954, Lausanne, Imprimerie Held, Collection du 150ième anniversaire de l'indépendance d'Haïti.

HAÏTI-RENCONTRES : Revue des Étudiants Haïtiens en France, 1er numéro.

- GOURAIGE, GHISLAIN : Histoire de la Littérature Haïtienne. Port-au-Prince, Imprimerie N. A. Théodore, 1960.
- HONORAT, MICHEL LAMARTINIÈRE : *Les Danses Folkloriques Haïtiennes*, Publication du Bureau d'Ethnologie de la République d'Haïti, 2ième série, No. 11, Port-au-Prince, Imprimerie de l'État, 1955.
- LENOIR, JACQUES : À propos des problèmes de la Poésie Nationale, *Optique* No. 20, Octobre 1955, Port-au-Prince, Imprimerie Henri Deschamps, 1955.
- LUBIN, MAURICE et ST. LOUIS, CARLOS : *Panorama de la Poésie Haïtienne*, collection Haitiana, Port-au-Prince, Éditions Henri Deschamps, 1950.
- MAGNAN, JEAN-CHARLES : *Haïti, la Perle Noire*. Montréal, Fides, 1951.
- MARS, LOUIS : [*La Crise de Possession dans le Vodou*](#), essai de Psychiatrie comparée, Port-au-Prince, Imprimerie de l'État, 1946.
- MÉTRAUX, ALFRED : *Haïti, la Terre, les Hommes et les Dieux*, Neuchâtel, À la Baconnière, 1957.
- METRAUX, ALFRED : *Voodoo in Haiti*. London, Deutsch, 1959.
- MOORE, O. ERNEST : *Is Haiti Next ?*, *The Yale Review*, A National Quaterly, Winter 1962, Vol. LI, No. 2, The Yale University Press.
- MORAL, PAUL : *L'Économie Haïtienne*, publié sous les auspices de la Cour Supérieure des Comptes, Port-au-Prince, Imprimerie de l'État, 1959.
- MORAL, PAUL : *Le Paysan Haïtien*, (Étude sur la vie rurale en Haïti) ouvrage publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, G. P. Maisonneuve et Larose, 1961.
- [90]
- PIQUION, RENÉ : *Crépuscule de Mythes*, Port-au-Prince, Imprimerie de l'État, 1962.

- POMPILUS, PRADEL et les Frères de l'Instruction Chrétienne : *Manuel Illustré d'Histoire de la Littérature Haïtienne*, Port-au-Prince, Éditions Henri Deschamps, 1961.
- PRICE-MARS, JEAN : *Ainsi Parla l'Oncle*, essais d'ethnographie, New-York, Parapsychology Foundation Inc., 1954.
- PRICE-MARS, JEAN : *De Saint-Domingue à Haïti*, essai sur la culture, les arts et la littérature, Paris, Présence Africaine, 1959.
- RENAUD, JOSEPH : *1804*, Le National, Port-au-Prince, 1er janvier 1954, Numéro extraordinaire du tricinquantième, 1er janvier 1954.
- SENGHOR, LEOPOLD SEDAR : *Anthologie de la Nouvelle Poésie Nègre et Malgache de Langue Française*, Paris, P.U.F. 1948.
- VIATTE, AUGUSTE : *Histoire Littéraire de l'Amérique Française des Origines à 1950*, Québec, Presses Universitaires Laval, Paris, Presses Universitaires de France, 1954.

[91]

Haïti et sa littérature

VII.

NOTES

[Retour à la table des matières](#)

Il m'a semblé qu'il serait intéressant d'ajouter quelques indications supplémentaires pour ceux qui seraient curieux des choses d'Haïti. Parmi les ouvrages qu'on pourrait consulter avec profit sur l'histoire ou la littérature haïtienne, et que le lecteur québécois peut facilement obtenir, on peut citer notamment :

BELLEGARDE, DANTES : *Histoire du Peuple Haïtien*, (1492-1952), Collection du Tricinquantaire de l'indépendance d'Haïti, Lausanne, Imprimerie Held, et Port-au-Prince, 1952, 352 pages.

BRUTUS, T. C. : *Dessalines ou l'Homme D'Airain*, Port-au-Prince, Imprimerie Nouroy Théodore, 1948.

CESAIRE, AIMÉ : *Toussaint Louverture*, Paris, Présence Africaine, 1961.

JAMES, P. I. R. : *Les Jacobins Noirs*, nrf, Paris Gallimard.

Sur le Roi Christophe, la seule œuvre sérieuse, *Henri Christophe* par Vergnand Leconte, est maintenant presque introuvable. Il a paru sous la plume d'écrivains étrangers, plusieurs drames ou romans où est invoquée la figure du génial bâtisseur de la Citadelle Laferrière. Il va sans dire qu'on doit lire avec quelque circonspection ces ouvrages d'imagination où l'histoire est plutôt traitée avec fantaisie. Néanmoins on peut citer :

BOURNE, PETER : *Drums oi Destiny, New-York*. Ce roman a été traduit en français sous le titre : *Arrachés des Ténèbres*.

ROBERTS, KENNETH : *Lydia Bailey, New-York, Doubleday*.

LITTÉRATURE

ALEXIS, JACQUES S. : *Compère Général Soleil*, roman, nrf, Paris, Gallimard, 1955.

ALEXIS, JACQUES S. : *Les Arbres Musiciens*, roman, nrf, Paris, Gallimard, 1956.

ALEXIS, JACQUES S. : *L'Espace d'un Cillement*, roman, nrf, Paris, Gallimard, 1959.

ROUMAIN, JACQUES : [*Gouverneurs de la Rosée*](#). Collection Indigène, Port-au-Prince, 1944. Cet ouvrage a été réédité par les Éditeurs Français Réunis.

[91]

PRESENCE AFRICAINE : Cette revue, dans ses différentes livraisons a publié de nombreux articles sur la littérature haïtienne. Voir en particulier, le numéro : *Haïti, Poètes Noirs*, et les numéros extraordinaires parus à l'occasion du 1er et du 2ième congrès des Écrivains et Artistes nègres.

MUSIQUE

COURLANDER, HAROLD : *Haiti Singing*, Chapel Hill, University of North Carolina, 1939, et les différents Bulletins du Bureau d'Ethnologie de la République consacrés à l'organographie et à la musique haïtiennes.

Discographie :

Dans les disques Ethnic Folkways, l'on pourra rencontrer une grande variété d'enregistrements de musique haïtienne. Le catalogue de ces disques en fournira la liste détaillée. On peut relever entre autres, les quelques titres suivants :

FE 4403	Drums of Haiti
FE 4407	Folk Music of Haiti
FE 4432	Songs and Dances of Haiti
FW 6822	Haitian Guitar
FW 6833	Creole Songs of Haiti
FW 6837	Haitian Piano
FW 6811	Haitian Folk songs
FC 7108	Uncle Bouqui of Haiti

Cela ne suffira pas sans doute pour donner une connaissance parfaite de la musique haïtienne mais on aura un aperçu assez intéressant.

PEINTURE

Il n'existe pas encore, à ma connaissance, d'ouvrages généraux sur la peinture et la sculpture haïtiennes, mais sur l'école des peintres primitifs on pourra lire :

Rodman, Selden, *Renaissance in Haiti, (Popular Painters)*
New-York, Pelligrini and Candaby.

[93]

Haïti et sa littérature

Table des matières

Quatrième de couverture

Avertissement [7]

I. Le pays [9]

II. La situation économique et sociale [25]

III. Les habitants [42]

IV. Panorama de la littérature haïtienne [58]

V. Littérature haïtienne et littérature canadienne-française [85]

VI. Bibliographie [89]

VII. Notes [91]

[94]

[95]

Achévé d'imprimer sur les presses
de l'Imprimerie Judiciaire Enrg.

Fin du texte